

SOLIDARITÉ ET ÉQUITÉ
INTERGÉNÉRATIONNELLES



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

OCTOBRE 2017

La Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles
est financée par le **Secrétariat à la jeunesse**
et organisée par l'**Institut du Nouveau Monde (INM)**.

*Secrétariat
à la jeunesse*

Québec 


INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE



À propos de l'Institut du Nouveau Monde (INM)

L'INM est un organisme non partisan dont la mission est d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique. Pour en savoir plus, rendez-vous à www.inm.qc.ca.

L'INM tient à remercier et à reconnaître le travail des membres des comités d'orientation et scientifique de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles, qui jouent un rôle important dans le succès de cette grande démarche citoyenne.

COMITÉ D'ORIENTATION

Le comité d'orientation réunit des membres des publics avisés. Ce comité a pour mandat de conseiller l'INM sur les grandes orientations de la démarche, le déroulement et les contenus des différentes activités et de l'appuyer dans la mobilisation des citoyennes et citoyens de partout au Québec.

Caroline Bouchard, du Réseau FADOQ

Jennifer Brazeau, de Femmes Autochtones du Québec

Isabelle Daigle, de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec

Alexis Gagné, de l'Institut des générations

Fatima Ladjadj, d'Intergénération Québec

Francis Paré, de Citoyenneté jeunesse

Marie Rhéaume, du Réseau pour un Québec Famille

Nathalie Simard, du Carrefour action municipale et famille

Sophie Tremblay, de Force jeunesse

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le comité scientifique réunit quelques chercheurs dont les champs d'expertise sont en lien avec des enjeux d'ordre intergénérationnel et/ou la démographie québécoise. Ce comité consultatif a pour rôle de conseiller l'INM sur les contenus produits dans le cadre de la démarche, dont le centre de documentation en ligne. Les membres du comité peuvent également contribuer à la réflexion proposée en publiant des billets sur le blogue collectif.

Alexis Gagné, économiste et fondateur de l'Institut des générations

Suzanne Garon, professeure titulaire à l'École de travail social à l'Université de Sherbrooke et chercheuse au Centre de recherche sur le vieillissement

Madeleine Gauthier, professeure associée à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et membre de l'Observatoire Jeunes et Société

Luc Godbout, directeur du département de fiscalité et professeur titulaire de l'Université de Sherbrooke

Jacques Légaré, professeur émérite au département de démographie de l'Université de Montréal

Patrik Marier, professeur titulaire de la Chaire de recherche sur le vieillissement et les politiques publiques et au département de science politique de l'Université Concordia, et directeur scientifique au Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale

Anne Quéniart, professeure au département de sociologie à l'Université du Québec à Montréal, chercheuse à la Chaire de recherche sur le vieillissement et la diversité citoyenne et membre du RéQEF (Réseau québécois en études féministes)

Amélie Quesnel-Vallée, professeure agrégée au département d'épidémiologie, biostatistique et santé au travail et au département des ociologie de l'Université McGill, et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les politiques publiques et les inégalités sociales de santé

Anne-Marie Séguin, professeure titulaire, Centre Urbanisation Culture Société, Institut national de la recherche scientifique (INRS)

La Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles reçoit le soutien financier du Secrétariat à la jeunesse du Québec.

**Secrétariat
à la jeunesse**

Québec





TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	5
MISE EN CONTEXTE	6
VOLET 1 : LES GÉNÉRATIONS QUI COMPOSENT LE QUÉBEC	10
Qu'est-ce qu'une génération?	10
Quelles générations se côtoient au Québec?	10
VOLET 2 : UN CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE PARTICULIER	13
La petite histoire de notre baby-boom	13
Pourquoi le Québec vieillit-il plus rapidement qu'ailleurs?	13
Des parcours de vie changeants	18
VOLET 3 : QU'EST-CE QUE LA SOLIDARITÉ ET L'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLES? ..	19
La solidarité intergénérationnelle	19
L'équité intergénérationnelle	19
VOLET 4 : GRANDES THÉMATIQUES DE SOLIDARITÉ ET D'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLES	22
Thématique 1 : Milieux et qualité de vie	22
Thématique 2 : Emploi et retraite	31
Thématique 3 : Services et politiques publics	46
Thématique 4 : Démocratie et participation citoyenne	54
ANNEXE	60
Portrait général de la population québécoise	60
Naissances et fécondité	60
Décès et mortalité	61
La population autochtone	61
Immigration et migration interprovinciales	62



LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Pyramide des âges, Québec, 1er juillet 2016	12
Figure 2 : Évolution de la proportion des jeunes et des aînés dans la population du Québec	15
Figure 3 : Rapport de dépendance démographique observé et projeté	16
Figure 4 : Âge médian pour les régions administratives et l'ensemble du Québec, 2001 et 2014	24
Figure 5 : Ratio des dettes sur les actifs (%) selon la présence de dettes et le groupe d'âge du principal soutien économique du ménage, Québec, Canada, 1999, 2012	27
Figure 6 : Principaux enjeux climatiques et hausse des coûts projetés pour le gouvernement du Québec entre 2015 et 2065	29
Figure 7 : Emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le régime de travail, Québec, 2016	35
Figure 8 : Évolution de la longévité au Québec, de 1927 à 2013	41
Figure 9 : Synthèse des constats et enjeux sur la retraite au Québec	42
Figure 10 : Trois propositions débattues lors de la consultation publique « Consolider le Régime de rentes du Québec pour renforcer l'équité intergénérationnelle »	44
Figure 11 : Taux de rendement internes (réels) du RRQ actuel, selon le sexe et l'année de naissance	46
Figure 12 : Dépenses par portefeuille (en milliard de dollars) du gouvernement du Québec pour l'exercice budgétaire 2017-2018	48
Figure 13 : Dépenses de santé en pourcentage du PIB, Québec, 1981-2013	49
Figure 14 : Les trois formes de participation citoyenne	56
Figure 15 : Taux de participation (%) selon le groupe d'âge aux élections générales de 2007 et de 2008	57
Figure 16 : Âge moyen des députés provinciaux au Québec	59
Figure 17 : Répartition du nombre de députés à l'Assemblée nationale du Québec selon l'âge (2017)	59



MISE EN CONTEXTE

Le contexte sociodémographique du Québec change. Le vieillissement rapide de la population, notamment en raison de l'arrivée graduelle des baby-boomers dans le groupe des 65 ans et plus, l'allongement de la durée de la vie et le faible taux de natalité, font en sorte que la part du groupe des 65 ans devrait s'accroître de façon importante dans les prochaines décennies et dépasser celui des jeunes. Cette situation pose de nombreux défis pour la société québécoise, et ce à plusieurs niveaux, notamment les finances publiques, les programmes sociaux, le monde du travail, l'économie, les milieux et la qualité de vie, l'environnement ainsi que le partage du pouvoir.

Dans ce contexte, comment assurer une équité intergénérationnelle? Comment les cinq générations actuelles du Québec vont-elles créer une solidarité nouvelle, ensemble, et trouver les moyens de répondre aux défis posés à un Québec vieillissant qui entend demeurer une société équitable pour tous les âges?

Entre 2009 et 2011, quelque 4 000 citoyens du Québec ont participé aux Rendez-vous des générations tenus par l'Institut du Nouveau Monde (INM), menant à l'adoption d'une Déclaration des générations¹. Cette déclaration est fondée sur les principes d'un nouveau contrat social et propose des pistes d'actions pour le mettre en œuvre.

TROIS CONSTATS MAJEURS ONT ÉTÉ DÉGAGÉS DES RENDEZ-VOUS DES GÉNÉRATIONS :

1. À l'égard du vieillissement, la population ressent une certaine inquiétude qui se voit dans l'émergence et la récurrence des thèmes liés à la santé, au financement des services publics et des retraites et à une éventuelle pénurie de main-d'œuvre. Les Québécois demandent aux décideurs publics de reconnaître l'importance du phénomène et d'adopter une ou des politiques à cet égard.
2. Les principaux constats font consensus entre les générations. Qu'ils soient jeunes ou qu'ils soient vieux, les Québécois identifient les mêmes défis collectifs. Pas toujours pour les mêmes raisons, c'est vrai. Mais le fait que tous se préoccupent des mêmes problèmes indique qu'il est important de discuter pour trouver, ensemble, les solutions.

1 Institut du Nouveau Monde. *La Déclaration des générations*. Rendez-vous national des générations. 2012. En ligne. <http://inm.qc.ca/Centre_doc/36-Declaration_Generations.pdf>.

3. Surtout, notre société éprouve un besoin d’instaurer et de multiplier les lieux et les occasions de dialogue entre les personnes de générations différentes. Parmi les préoccupations qui ressortent des discussions, plusieurs concernent la nécessité de démystifier les préjugés et de démonter les tabous à l’égard du vieillissement, de combattre l’âgisme et le jeunisme, d’aborder franchement le partage du pouvoir et des responsabilités entre les générations et de concevoir des pistes de collaboration, de partage et de transmission entre Québécois de tous les âges.

Six ans se sont écoulés depuis la ratification de la Déclaration des générations. L’INM reprend le flambeau afin de poursuivre ce débat public important. La Conversation publique sur la solidarité et l’équité intergénérationnelles consiste en un grand processus public, participatif et délibératif sur les enjeux d’ordre intergénérationnel au Québec. Sur deux ans, la démarche offrira plusieurs espaces de discussion et de débat ouverts à l’ensemble des citoyennes et citoyens de toutes les régions du Québec afin qu’ils puissent échanger sur leurs préoccupations et proposer des pistes de solutions sur les enjeux de solidarité et d’équité intergénérationnelles.

Quatre thématiques, priorisées par une soixantaine d’organisations lors du Ralliement des partenaires, seront soumises à discussion et débat dans le cadre de la démarche :

- **Milieus et qualité de vie** (aménagement du territoire, espaces publics, mixité sociale, vitalité des régions, mobilité, logement et environnement);
- **Emploi et retraite** (marché du travail, conditions et avantages sociaux, rapport au travail, main-d’œuvre, transfert des connaissances, transformation des emplois, retraite et sécurité financière);
- **Services et politiques publics** (santé, éducation, programmes sociaux, finances publiques, inégalités sociales);
- **Démocratie et participation citoyenne** (rôles et responsabilités de chacun, décisions et débats publics, partage du pouvoir).

Les jeunes, les familles, les personnes âgées et les organisations seront invités à prendre part activement à cette Conversation publique. À l’issue de ce grand processus consultatif, un livre blanc sur la solidarité et l’équité intergénérationnelles, rassemblant les résultats de la démarche, sera publié et remis aux décideurs publics. Ce projet reçoit le soutien financier du Secrétariat à la jeunesse du Québec.

LES TROIS PHASES DE LA CONVERSATION PUBLIQUE SUR LA SOLIDARITÉ ET L'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLES

PHASE 1 – INFORMATION

Septembre à octobre 2017

Centre de documentation en ligne

Un dossier d'information vulgarisé sur les enjeux de solidarité et d'équité intergénérationnelles est accessible sur le site Web de l'INM et sera bonifié régulièrement.

Ralliement des partenaires (22 septembre 2017)

Une soixantaine de partenaires de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles était réuni lors du Ralliement des partenaires afin de prioriser les thèmes de discussion de la démarche.

Lancement public

Les résultats d'un sondage Léger/Institut du Nouveau Monde exclusif ont été dévoilés et une invitation à participer aux activités de la Conversation publique a été lancée à l'ensemble des Québécoises et Québécois.

PHASE 2 – CONSULTATION

Novembre 2017 à avril 2018

Tournée régionale (1^{er} novembre au 14 décembre 2017)

À l'automne 2017, une équipe de l'INM, avec l'appui de partenaires, sillonnera les 17 régions du Québec afin d'aller directement à la rencontre des citoyennes et citoyens ainsi que des acteurs régionaux et locaux.

Activités autonomes des partenaires (janvier à avril 2018)

Les partenaires pourront organiser des activités de consultation dans leurs réseaux, dont les résultats viendront nourrir la démarche.

Délibération en ligne (mars à avril 2018)

À partir de la synthèse des résultats de la tournée régionale, une vaste délibération en ligne sera proposée et servira de base à la rédaction du Livre blanc sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles.

PHASE 3 – PROPOSITION

Avril 2018 à mars 2019

Analyse et rédaction du Livre blanc

Sommet des générations (fin novembre 2018)

Le Sommet des générations sera l'évènement de clôture de cette grande démarche! Il rassemblera les partenaires nationaux et régionaux de la démarche, les membres des comités d'orientation et scientifique ainsi que des délégations de toutes les régions du Québec. L'objectif est de débattre, amender et adopter le Livre blanc ainsi que célébrer la démarche et les solidarités entre les générations.

Publication du Livre blanc sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles (début de l'année 2019)

Le Livre blanc sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles sera publié et diffusé largement. Il sera également remis aux décideurs publics.

Pour approfondir

Pour en savoir plus à propos de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles, rendez-vous à www.inm.qc.ca/intergenerationnel/.

Note aux lecteurs : Ce document est évolutif. Il a été enrichi à la suite de commentaires reçus de diverses sources. N'hésitez pas à communiquer avec l'INM à inm@inm.qc.ca pour nous transmettre des suggestions pour améliorer le document ou corriger des erreurs qui auraient pu s'y glisser.

Ce document a été préparé par l'INM pour soutenir l'animation des débats sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles. Nous avons cherché à fournir une information de base sur les enjeux à débattre sans prétendre à l'exhaustivité. Le contenu ne représente ni le résultat d'une analyse approfondie ni les positions que défendrait l'INM.

Le masculin est utilisé à titre épïcène.



VOLET 1 : LES GÉNÉRATIONS QUI COMPOSENT LE QUÉBEC

QU'EST-CE QU'UNE GÉNÉRATION?

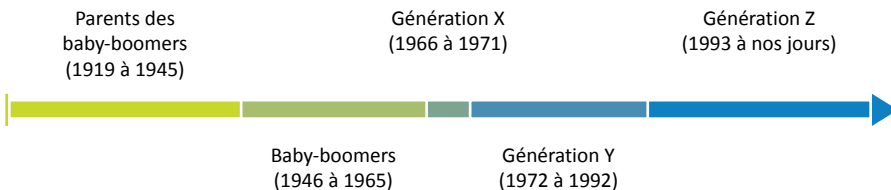
Il peut être difficile de définir une génération, parce que le terme peut avoir de multiples significations. Ceci dit, Statistique Canada définit une génération comme une frange de la société qui se situe dans un groupe d'âge défini, qui a des expériences semblables – notamment à l'enfance et au début de l'âge adulte – et dont la vie a été marquée par des événements historiques particuliers comme une guerre, une crise économique, ou un boom des natalités, par exemple. Comme le note Statistique Canada, de tels événements peuvent influencer la vision qu'a une génération du monde. En somme, les générations peuvent être de tailles différentes en fonction du nombre de naissances, et l'asymétrie caractéristique des générations a une influence sur l'ensemble de la population².

QUELLES GÉNÉRATIONS SE CÔTOIENT AU QUÉBEC?

Aucune définition et découpage des générations n'est accepté de façon universelle. Dans le cadre de la Conversation publique sur l'équité et la solidarité intergénérationnelles, nous avons choisi d'utiliser le découpage générationnel de Statistique Canada, une référence gouvernementale fiable. Nous sommes conscients que ce découpage ne reflète pas toutes les réalités que nous pouvons retrouver au sein d'une même génération. En effet, les générations ne sont un tout homogène sur le plan du vécu.

2 Statistique Canada. *Les générations au Canada*. En ligne. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-311-x/98-311-x2011003_2-fra.cfm>.

Les générations au Québec³



À propos des milléniaux

La génération des milléniaux n'est pas définie officiellement par Statistique Canada. C'est un concept générationnel qui émane des États-Unis et qui est notamment utilisé à des fins de marketing. Elle référerait aux gens qui sont nés entre 1982 et 2004. Les milléniaux québécois seraient donc un croisement entre les jeunes des générations Y et Z⁴.

Pour approfondir

Pour en savoir plus sur les générations au Québec et au Canada, consultez la page *Les générations au Canada* du site Web de Statistique Canada.

Statistique Canada. *Les générations au Canada*. En ligne. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-311-x/98-311-x2011003_2-fra.cfm>.

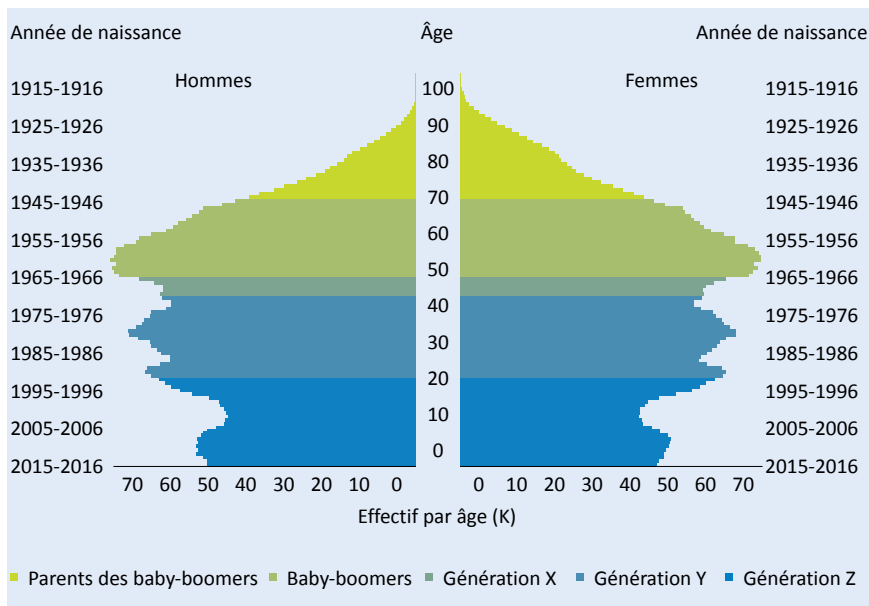
³ Statistique Canada. *Tableau 1 : Les générations au Canada, 2011*. En ligne. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-311-x/2011003/tbl/tbl3_2-1-fra.cfm>.

⁴ Neil Howe et William Strauss. *Millennials Rising: The Next Great Generation*. Coll. «Vintage Original». Knopf Doubleday Publishing Group, 2009, 432 p.

Pyramide des âges du Québec

La figure ci-dessous présente la structure par âge et par sexe de la population québécoise au 1^{er} janvier 2016 et offre un aperçu du découpage de chacune des générations au Québec et de son poids démographique.

Figure 1 : Pyramide des âges, Québec, 1^{er} juillet 2016



Source : Institut de la statistique du Québec. *Le bilan démographique du Québec : édition 2016*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2016.pdf>>.



VOLET 2 : UN CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE PARTICULIER

LA PETITE HISTOIRE DE NOTRE BABY-BOOM

Pour comprendre le phénomène du vieillissement de la population québécoise, il faut connaître la petite histoire du baby-boom, qui en est à ses origines. Au Québec, le baby-boom auquel nous avons assisté de 1946 à 1965 peut être expliqué par plusieurs facteurs et est caractérisé par une hausse marquée du taux de natalité. La prospérité économique qui découle de la fin de la Seconde Guerre mondiale provoque en effet une augmentation rapide des naissances.

Un sommet historique a été enregistré en 1959, au cœur du baby-boom, alors que 144 500 enfants naissaient au Québec⁵; c'est deux fois plus que le nombre de naissances enregistrées en l'an 2000!

La figure 1 présente la part de la population totale du Québec que représentent les baby-boomers.

POURQUOI LE QUÉBEC VIEILLIT-IL PLUS RAPIDEMENT QU'AILLEURS?

Selon les données les plus récentes de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), il est prévu qu'en 2030, un Québécois sur quatre aura 65 ans et plus.

Comme l'explique l'ISQ, un vieillissement de la population caractérise l'évolution de la structure par âge au Québec depuis le début des années 1970. En effet, on remarque qu'il y a eu une baisse de la fécondité dans la province suite au baby-boom. L'âge médian, c'est-à-dire l'âge qui divise la population entre la moitié la plus jeune et la moitié la plus vieille, illustre bien le vieillissement de la population au Québec. En effet, de 1971 à 2014, il est passé de 25,6 ans à 41,8 ans, et la part des personnes de plus de 65 ans est passée de 7 % à 17 %, et devrait atteindre 20 % en 2020⁶.

5 Institut de la statistique du Québec. *Le bilan démographique du Québec : édition 2016*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2016.pdf>>.

6 Institut de la statistique du Québec. *Panorama des régions : édition 2015*. En ligne. <<http://>

En raison de la prépondérance de la génération des baby-boomers dans la population, le Québec a longtemps affiché l'une des plus fortes proportions de personnes en âge de travailler (les 20-64 ans) au sein des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁷.

En amorçant, depuis 2011, leur passage dans le groupe des 65 ans et plus, les boomers entraînent une hausse rapide de la proportion d'aînés et, du même coup, une baisse tout aussi rapide du poids des 20-64 ans.

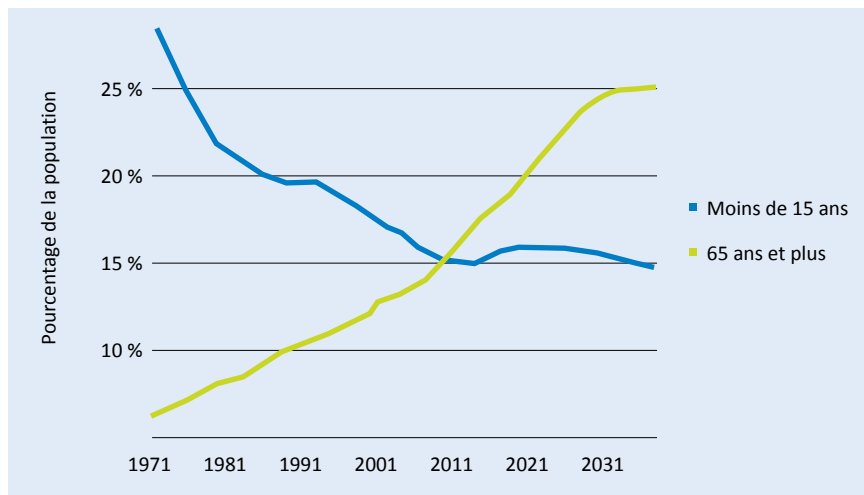
Ainsi, au Québec, le baby-boom aura d'abord retardé le vieillissement en gonflant successivement la part des 0-19 ans et des 20-64 ans, mais il l'accélère au moment où ses cohortes atteignent l'âge de 65 ans. En 2030, la part des aînés dans la population du Québec devrait ainsi être parmi les plus élevées de l'OCDE, tandis que celle des 20-64 ans serait parmi les plus faibles⁸.

www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2015.pdf > .

7 Ana Cristina Azeredo et Frédéric F. Payeur, Institut de la statistique du Québec. *Vieillesse démographique au Québec : comparaison avec les pays de l'OCDE*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol19-no3.pdf>>.

8 *Ibid.*

Figure 2 : Évolution de la proportion des jeunes et des aînés dans la population du Québec



Source : Cirano. *Évolution de la proportion des jeunes et des aînés dans la population, Québec*. En ligne. <<http://qe.cirano.qc.ca/theme/demographie/population/graphique-evolution-proportion-jeunes-aines-population-quebec>>.

L'impact de la hausse de l'espérance de vie sur le vieillissement de la population

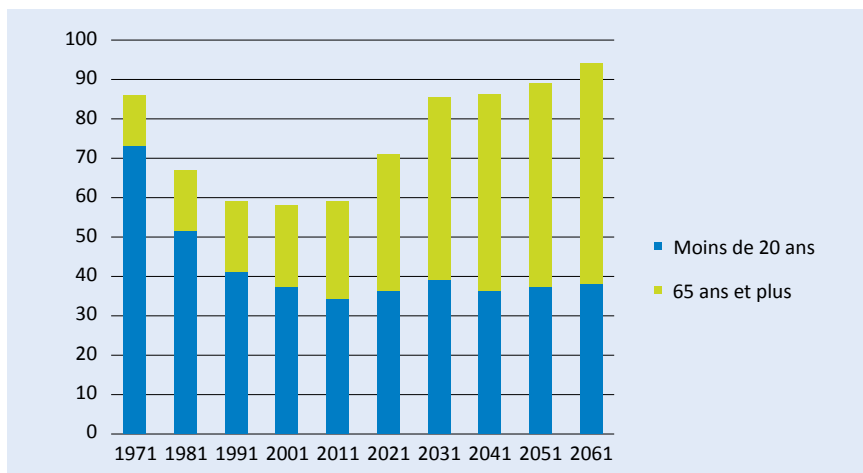
Selon les données de l'ISQ, il est prévu qu'en 2030, un Québécois sur quatre aura 65 ans et plus. La hausse de l'espérance de vie est l'un des facteurs expliquant le vieillissement rapide de la population. Plusieurs éléments de la réalité socioéconomique seront affectés par ce mouvement démographique, notamment l'état de santé de la population, l'emploi, les systèmes de financement des retraites⁹, mais aussi nos parcours de vie.

9 Ana Cristina Azeredo et Frédéric F. Payeur, Institut de la statistique du Québec. *Vieillesse démographique au Québec : comparaison avec les pays de l'OCDE*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol19-no3.pdf>>.

Le rapport de dépendance démographique

Le rapport de dépendance démographique fait référence à la proportion de personnes considérées comme étant à charge. Il regroupe les moins de 20 ans et les 65 ans et plus, pour 100 personnes en âge de travailler. En 2011, on comptait 59 personnes à charge pour 100 travailleurs. Selon les plus récentes prévisions de l'ISQ, cette proportion grimpera à 86 personnes à charge pour 100 travailleurs. La figure ci-dessous présente le rapport de dépendance démographique au Québec, pour la période allant de 1971 à 2061.

Figure 3 : Rapport de dépendance démographique observé et projeté



Source : Institut de la statistique du Québec. *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2011-2061.pdf>>.

Comme cela a été mentionné plus haut, l'augmentation importante du rapport de dépendance démographique s'explique par le passage des baby-boomers du groupe des 20 à 64 ans au groupe des 65 et plus. À l'inverse, la présence des baby-boomers dans le groupe des 20 ans 64 ans a fait en sorte de maintenir cet indicateur à un niveau très bas au Québec dans les dernières décennies¹⁰.

Par ailleurs, il faut examiner la situation de dépendance des aînés non seulement pour ce qu'ils coûtent ou coûteront en dépenses sociales, notamment en santé et services sociaux, mais aussi prendre en compte leur contribution au financement des dépenses publiques : allongement de leur participation au marché du travail; impôts sur le revenu et taxes à la consommation; et leur patrimoine immobilier et financier, qui se transformera en possible héritage pour les jeunes générations. L'ISQ estime d'ailleurs à environ 20 milliards de dollars le total des montants qui ont été transférés au Québec sous forme d'héritage entre 2007 et 2012¹¹.

De plus, il faut mettre le rapport de dépendance des aînés en corrélation avec le fait que les jeunes sont aussi dépendants financièrement des générations qui les précèdent. Ainsi, l'allongement de la jeunesse doit aussi être pris en compte, car la démocratisation de l'enseignement a produit ses effets¹². En 1971, au Québec :

- 68,8 % des 15-19 ans fréquentaient l'école à temps plein; en 2012, ils étaient 82,6 %;
- 16,5% des 20-24 ans étaient aux études à temps plein; en 2012, ils étaient 49,9 %.

Ainsi, le nombre de jeunes adultes demeurant au domicile familial augmente : c'était le cas de 42,3 % des 20-29 ans au Canada en 2011¹³.

10 Institut de la statistique du Québec. *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2011-2061.pdf>>.

11 Marc-André Gauthier, Institut de la statistique du Québec. *Les transferts interfamiliaux au Québec: héritages et transferts volontaires*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol20-no1.pdf>>.

12 Institut de la statistique du Québec. *Taux de fréquentation scolaire à temps plein de la population de 15-24 ans selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, Ontario et Canada, 1971-2001*. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/frequentation-scolaire/13fr_sc15-24.htm>.

13 Statistique Canada. *La situation des jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans dans les ménages*. En ligne. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-312-x/98-312-x2011003_3-fra.cfm>.

DES PARCOURS DE VIE CHANGEANTS

Autre élément à considérer lorsqu'on s'intéresse au contexte démographique particulier du Québec; le modèle de vie en trois temps – formation, travail, loisir (retraite) – est désormais remis en cause dans notre société, alors qu'elle est enrichie par divers savoirs et que l'accès à la connaissance est démocratisé par les technologies de l'information et des communications. Aujourd'hui, les parcours de vie sont composés de périodes de travail et de pauses, de formation continue et de réorientation, et le temps consacré aux loisirs et à l'engagement augmentent¹⁴.

Pour approfondir

À ce sujet, voir le texte de Jean Carette *Cinq générations se côtoient désormais : qu'est-ce que ça change ?* publié à l'occasion des Rendez-vous des générations, en 2011, dans *Le Devoir*.

Jean Carette. « Cinq générations se côtoient désormais : qu'est-ce que ça change ? ». *Le Devoir* (Montréal), 2011.

¹⁴ Jean Carette. « Cinq générations se côtoient désormais : qu'est-ce que ça change ? ». *Le Devoir* (Montréal), 2011.



VOLET 3 : QU'EST-CE QUE LA SOLIDARITÉ ET L'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLES?

Dans le cadre de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles, les aspects liés tant à la solidarité qu'à l'équité entre les générations seront discutés. Pour bien comprendre les nuances qui existent entre ces deux concepts, nous vous proposons cette définition synthétique.

LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

La solidarité intergénérationnelle fait référence au sentiment de responsabilité et d'interdépendance entre les citoyens et les générations, qui sont moralement obligés les uns par rapport aux autres. Ainsi, l'interdépendance positive entre les générations et leurs responsabilités réciproques priment sur les mises en opposition et sur le simple calcul comptable de ce qu'une génération donne par rapport à ce qu'elle reçoit des autres¹⁵.

L'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

L'équité intergénérationnelle, quant à elle, fait référence à une attribution juste, neutre, impartiale de ce qui serait dû à des individus ou à des générations. Dans le contexte des questions d'ordre intergénérationnel, on réfère au principe selon lequel l'État distribue de manière équitable les coûts et les bénéfices associés aux choix collectifs d'une société. Il importe donc de reconnaître l'apport financier de chaque génération et de le mettre en relation avec sa contribution pour mesurer l'équité entre les générations.

Cette vision est cependant l'objet de débats au sein de la communauté scientifique, alors qu'une analyse centrée sur l'équité (ou l'iniquité) entre les générations nous mène à éluder des injustices socioéconomiques qui ne seraient pas nécessairement liées à des facteurs générationnels, mais plutôt à des inégalités de classes¹⁶.

15 Solange Lefebvre. « Responsabilité et équité intergénérationnelles : débats actuels ». *Lien social et Politiques*. En ligne. No 46 (2001), p. 141-149. <<https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/2001-n46-lsp376/000329ar/>>.

16 *Ibid.*

Les outils de mesure de l'équité intergénérationnelle

Au Québec, deux outils ont été spécifiquement développés pour tenter de mesurer l'équité intergénérationnelle.

1. L'Indice québécois d'équité entre les générations de l'Institut des générations¹⁷

L'Indice tente de répondre à deux questions grâce à 26 indicateurs :

- i. Est-ce que le niveau de vie des jeunes s'est amélioré ou détérioré?
- ii. Est-ce que le partage du pouvoir, de la richesse et des emplois entre les jeunes et le reste de la société est juste et s'est-il amélioré?

2. Les quatre baromètres pour mesurer l'équité intergénérationnelle dans la société québécoise de l'organisme Force Jeunesse¹⁸

Les quatre baromètres sont :

- i. La dette publique du Québec
 - ii. Les cotisations versées au Régime des rentes du Québec
 - iii. Les clauses orphelines, soit le fait que des employeurs proposent, dans leurs conventions collectives, des salaires ou des avantages sociaux moins intéressants aux personnes embauchées à partir d'une certaine date, donc les jeunes.
 - iv. Les conditions de travail des jeunes (salaires, sécurité d'emploi, etc.)
-

17 Institut des générations. *Indice d'équité entre les générations 2016 : sommaire exécutif*. En ligne. <<http://institutdesgenerations.org/wp-content/uploads/2016/03/Sommaire-executif-IQEG-2016-francais1.pdf>>.

18 Force Jeunesse. *Le B-A BA » de l'équité intergénérationnelle*. Montréal : Force Jeunesse, 2010.

De son côté, Jacques Légaré, professeur émérite au département de démographie de l'Université de Montréal, parle d'**éthique intergénérationnelle**, « [...] définie comme un bon dosage de solidarité et d'équité intergénérationnelle »¹⁹, et c'est dans cette optique que la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles est lancée!

Pour approfondir

L'article de Solange Lefebvre *Responsabilité et équité intergénérationnelles : débats actuels* offre un aperçu intéressant des débats scientifiques qui entourent les questions liées aux relations intergénérationnelles.

Solange Lefebvre. « Responsabilité et équité intergénérationnelles : débats actuels ». *Lien social et Politiques*. En ligne. No 46 (2001), p. 141-149. <<https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/2001-n46-lsp376/000329ar/>>.

19 Jacques Légaré. « Le vieillissement des populations : incontournable certes... mais un plus, s'il est géré dans un esprit d'éthique intergénérationnelle ». *Lien social et Politiques*. En ligne. No 62 (2009), p. 15-28. < <https://www.erudit.org/en/journals/lsp/2009-n62-lsp3629/039311ar/>>.



VOLET 4 : GRANDES THÉMATIQUES DE SOLIDARITÉ ET D'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLES

THÉMATIQUE 1 MILIEUX ET QUALITÉ DE VIE

Plusieurs facteurs peuvent avoir une influence sur les milieux et la qualité de vie des différentes générations. L'aménagement du territoire, les espaces publics, la mixité sociale, la vitalité des régions, la mobilité et l'environnement sont autant de défis auxquels seront confrontées les différentes générations.

Zoom sur le niveau et la qualité de vie **Quelques indicateurs d'hier et d'aujourd'hui**²⁰

Comme le démontrent les statistiques ci-dessous, la qualité de vie des citoyens s'est passablement améliorée au Québec depuis les années 1970. Espérance de vie, éducation, coût relatif du logement, taux de criminalité, sont autant d'indicateurs qui nous laissent voir que la qualité de vie des plus jeunes est meilleure, plus le temps passe.

Espérance de vie à la naissance	
1976 : 72,8 ans	2013 : 82 ans
Taux de diplomation secondaire, 25 à 34 ans	
1976 : 62 %	2013 : 91 %
Taux de diplomation à l'université, 25 à 34 ans	
1976 : 11 %	2014 : 31 %
Revenu médian après impôt, particuliers, 25 à 34 ans (en \$ de 2012)	
1976 : 27 918 \$	2012 : 31 389 \$

20 Données tirées de : Institut des générations. *Indice d'équité entre les générations – 2016*. En ligne. <<http://institutdesgenerations.org/wp-content/uploads/2016/03/IQEG-2016-francais.pdf>>.

Taux de chômage, 25 à 34 ans	
1990 : 10,8 %	2013 : 7,24 %
Taux de criminalité par 100 000 habitants (excluant les infractions des lois de la route)	
1998 : 6297 infractions par 100 000 habitants	2013 : 3861 infractions par 100 000 habitants

Pour approfondir

L'Indice d'équité entre les générations de l'Institut des générations du Québec présente des statistiques intéressantes sur ces questions.

Institut des générations. *Indice d'équité entre les génération – 2016*. En ligne. <<http://institut-desgenerations.org/wp-content/uploads/2016/03/IQEG-2016-francais.pdf>>.

Zoom sur la vitalité des régions

La population des régions, des villes et des municipalités²¹

Bilan démographique des régions, 2011-2014

Au niveau des régions du Québec, le bilan démographique connaît des évolutions qui varient d'une région à l'autre, explique l'ISQ. Montréal, Laval, Lanaudière et les Laurentides sont celles qui ont connu la plus forte croissance démographique entre 2011 et 2014. La croissance démographique des régions de la Capitale-Nationale et du Nord-du-Québec a été presque aussi importante. Toutefois, à l'exception de Montréal, la croissance de ces régions a ralenti comparativement aux années 2006-2011.

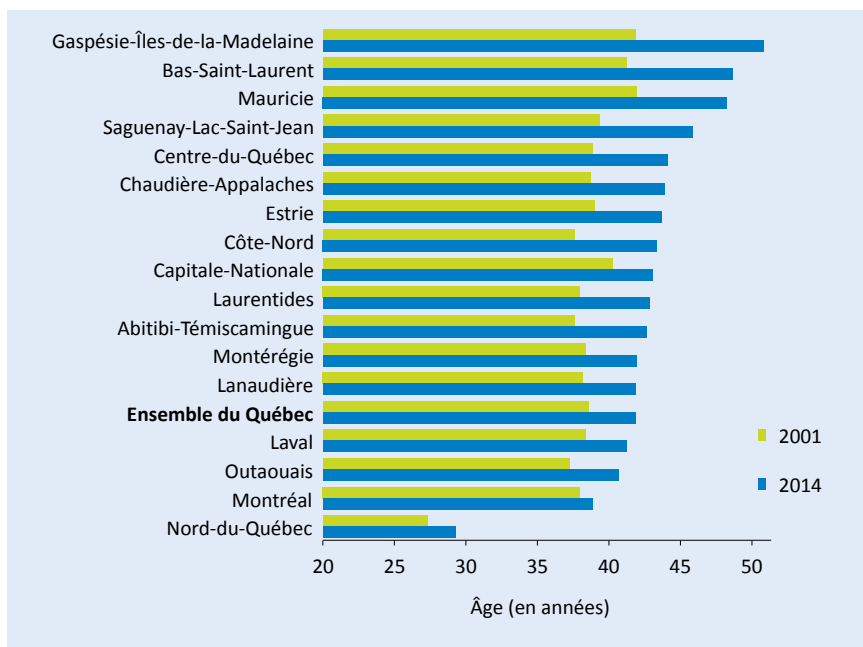
La Montérégie et l'Outaouais affichent une croissance annuelle moyenne semblable à la moyenne provinciale. La croissance est plus modérée en Estrie, dans le Centre-du-Québec et dans Chaudière-Appalaches. L'Abitibi-Témiscamingue, la Mauricie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean figurent aussi du côté des régions dont la population croît, mais la hausse des effectifs y est modeste. Le maintien de taux positifs peut toutefois être vu comme un bilan favorable pour ces trois régions qui ont connu des épisodes de déclin dans les années 1990 et 2000.

²¹ Institut de la statistique du Québec. *Panorama des régions du Québec : édition 2015*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2015.pdf>>.

Le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine continuent de voir leur population diminuer.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer les variations démographiques entre les régions, notamment les écarts quant aux taux de fécondité, de mortalité, et de migration, de même que le profil par âge des migrants. Le vieillissement marqué de la population de certaines régions et les écarts au niveau de l'âge médian d'une région à une autre poseront des défis quant à la vitalité de certaines régions et l'accessibilité des services.

Figure 4 : Âge médian pour les régions administratives et l'ensemble du Québec, 2001 et 2014



Source : Institut de la statistique du Québec. *Panorama des régions du Québec : édition 2015*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2015.pdf>>.

Les municipalités de grande taille présentent un meilleur bilan démographique que les petites

Le Québec compte 1287 municipalités. Sur ce nombre, 10 municipalités ont plus de 100 000 habitants et celles-ci regroupent près de la moitié de la population québécoise (47,8%). À l'inverse, près de 86 % des municipalités comptent moins de 5000 habitants. À eux seuls, les territoires de moins de 1000 habitants représentent près de 50 % des municipalités du Québec, mais regroupent à peine 3,4 % de la population québécoise.

La population est généralement plus âgée dans les petites municipalités

Dans les petites villes de moins de 1000 habitants, une personne sur 5 est âgée de 65 ans et plus (20,7 %). Par contre, à partir de 75 ans, les gens se rapprochent des services offerts dans les grands centres.

Pour approfondir

Le *Panorama des régions du Québec, édition 2015 de l'ISQ* offre des statistiques complètes sur la démographie des régions québécoises.

Institut de la statistique du Québec. *Panorama des régions du Québec : édition 2015*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2015.pdf>>.

Zoom sur les finances personnelles

Accès à la propriété et endettement²²

En 2012, environ sept ménages sur dix sont endettés et le tiers doit assumer les coûts d'une hypothèque. Ce sont des proportions qui se rapprochent de celles observées en 1999.

En moyenne, en 2012, les ménages québécois cumulaient 69 200 \$ de dettes, presque le double qu'en 1999 (35 100 \$). En revanche, leur actif a grimpé à 544 800 \$, car la forte activité immobilière qu'a connue le Québec au cours des années 2000, alimentée par la faiblesse historique des taux d'intérêt, a provoqué de fortes pressions sur les prix de l'habitation qui se sont répercutés sur la valeur des emprunts hypothécaires.

Selon le ratio de la dette sur les actifs, l'endettement des ménages ne s'est pas alourdi significativement entre 1999 et 2012. Mais les jeunes ménages, dont le principal soutien économique est âgé de 35 à 44 ans, ont significativement accru leur endettement, qui est passé de 21% à 28 % entre 1999 et 2012.

Les dettes de crédit à la consommation connaissent une augmentation beaucoup plus importante que pour les hypothèques : en 1999, les ménages québécois possédaient 19 milliards \$ de ces dettes contre 59 milliards \$ en 2012, une multiplication par trois (205%). Cet accroissement dépasse largement celui de l'Ontario (135%) et du Canada (162%).

L'endettement fait aussi de plus en plus partie de la réalité des personnes âgées. Alors qu'en 1999, 28 % des ménages âgés de 65 ans et plus avaient des dettes et 7 % une hypothèque, ces proportions atteignent respectivement 45 % et 13 % en 2012.

22 Marc-André Gauthier, Institut de la statistique du Québec. *L'endettement des familles québécoises: une comparaison Québec, Ontario, Canada*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol19-no2.pdf>>.

Figure 5 : Ratio des dettes sur les actifs (%) selon la présence de dettes et le groupe d'âge du principal soutien économique du ménage, Québec, Canada, 1999, 2012

	Québec		Canada	
	1999	2012	1999	2012
Ensemble des ménages				
Moins de 35 ans	29,7	31,7	33,6	36,4
35 à 44 ans	20,7	27,9	21,3	29,1
45 à 54 ans	10,7	10,8	12,9	13,8
55 à 64 ans	5,4	8,1	5,0	8,1
65 ans et plus	2,3	3,5	2,0	3,5
Total	11,9	12,7	13,1	14,2
Ménages ayant des dettes				
Moins de 35 ans	32,8	32,9	37,4	39,2
35 à 44 ans	25,2	30,1	24,9	31,6
45 à 54 ans	15,6	12,7	17,1	17,1
55 à 64 ans	9,3	11,1	10,3	11,5
65 ans et plus	7,6	6,9	7,2	7,7
Total	18,4	16,7	20,1	19,7
Ménages ayant une hypothèque				
Moins de 35 ans	43,5	35,1	43,0	44,4
35 à 44 ans	29,4	31,7	29,0	35,0
45 à 54 ans	20,2	16,7	21,9	21,5
55 à 64 ans	14,1	16,9	16,3	17,5
65 ans et plus	15,3	12,3	14,5	14,4
Total	24,8	22,8	26,5	26,6

Source : Marc-André Gauthier, Institut de la statistique du Québec. *L'endettement des familles québécoises: une comparaison Québec, Ontario, Canada*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol19-no2.pdf>>.

Zoom sur l'environnement

Les coûts des changements climatiques et leurs conséquences²³

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat réaffirme les risques liés aux changements climatiques pour les écosystèmes et la biodiversité maritime et terrestre, l'approvisionnement en eau, les secteurs économiques, les environnements tant ruraux qu'urbains ainsi que la sécurité et la santé humaine. Les impacts pour certains de ces secteurs commencent à être mieux connus et suffisamment quantifiés pour en estimer leurs coûts.

Ainsi, le coût potentiel des changements climatiques pour le Canada représenterait environ 0,8 % et 1,0 % du PIB vers le milieu du siècle. Une étude de Lord Stern, qui tentait d'évaluer les coûts des changements climatiques à l'échelle mondiale, évalue à environ 0,5 % à 1 % du PIB mondial les conséquences des changements climatiques autour de 2050.

Appliqué au Québec, dont le PIB est estimé à environ 300 milliards de dollars (G\$), ces chiffres s'élèvent à entre 2,4 G\$ et 9,9 G\$. Sur un PIB qui pourrait atteindre 450 G\$ en 2050, cette proportion représenterait entre 3,6 G\$ et 14,85 G\$.

Plusieurs secteurs clés de notre économie seront touchés, notamment l'agriculture, les pêcheries, l'industrie forestière, le tourisme ainsi que la production hydroélectrique et la demande en énergie. De même, le Québec subira des impacts importants pour la santé humaine, pour ses écosystèmes et ses infrastructures.

Il est donc prévisible que le gouvernement du Québec soit sollicité financièrement, notamment pour fournir les soins de santé nécessaires aux personnes affectées, mais aussi pour aider les populations et les municipalités lors de dégâts majeurs dus aux risques naturels ou pour reconstruire des bâtiments et infrastructures hors des zones à risque.

Le tableau ci-dessous résume les principaux enjeux climatiques et la hausse des coûts projetés entre 2015 et 2065.

23 Ouranos. *Évaluation des impacts des changements climatiques et de leurs coûts pour le Québec et l'État québécois : Rapport d'étude préparé pour le Bureau de projet des changements climatiques*. En ligne. <<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/evaluation-impacts-cc-couts-qq-etat.pdf>>.

Figure 6 : Principaux enjeux climatiques et hausse des coûts projetés pour le gouvernement du Québec entre 2015 et 2065

Secteur	Coûts pour le gouvernement (en M\$)	Informations additionnelles
Santé		
Chaleur	246 à 515	Plus de 20 000 décès additionnels causés par l'augmentation de la température dans les 50 prochaines années.
Zoonoses		
Maladie de Lyme	39 à 94	La détection tardive de la maladie de Lyme font presque tripler les coûts pour le gouvernement.
Virus du Nil Occidental	35 à 38	Plus de 600 décès additionnels causés par l'augmentation du VNO dans les 50 prochaines années
Pollen	289 à 428	Le coût cumulatif actualisé du pollen <i>sans changements climatiques</i> est déjà de 3,4 G\$ pour les 50 prochaines années.
Infrastructures		
Érosion des côtes	557 à 859	Environ 5 300 bâtiments, plus de 1 300 terrains non bâtis, près de 300 km de routes et plus de 25 km de chemins de fer perdus dans les 50 prochaines années.
Dégel du pergélisol	64 à 217	Les coûts les plus importants dans le Nord sont liés aux événements extrêmes, indépendamment de la présence de pergélisol.
Inondations	-76 à +171	Les inondations coûtent environ 70 M\$ par année et constituent déjà un problème important.

Notes : Résultats valides pour les hypothèses retenues. Le niveau de confiance est variable selon les enjeux analysés. Les autres coûts pour la société ne sont pas indiqués dans le tableau car l'information n'était pas toujours disponible (n'existe pas ou n'est pas accessible). D'autres indicateurs quantifiés comme le nombre de pertes de vie prématurées ou le nombre de bâtiments à risque servent à illustrer la nature des coûts pour la société que l'État ne couvre pas.

Source : Ouranos. *Évaluation des impacts des changements climatiques et de leurs coûts pour le Québec et l'État québécois : Rapport d'étude préparé pour le Bureau de projet des changements climatiques*. En ligne. <<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/evaluation-impacts-cc-couts-qc-etat.pdf>>.

Zoom sur l'isolement des aînés

L'isolement des aînés : une réalité préoccupante

Au Québec, les personnes aînées sont plus susceptibles d'être isolées et de souffrir de solitude : « c'est près d'un Québécois de 75 ans et plus sur quatre qui n'a pas d'ami sur qui compter. En comparaison, cette proportion est sous la barre du 5% chez les 25-34 ans »²⁴.

Dans le cadre d'une consultation sur l'isolement social des aînés, le gouvernement du Canada a identifié plusieurs facteurs menant à cet isolement, dont le fait d'être âgé de 80 ans et plus, le fait d'avoir un état de santé chancelant, le fait de ne pas avoir d'enfants ou de contacts avec la famille, le manque d'accès au transport, le fait d'avoir un faible revenu ainsi que la modification de la structure familiale.

Ces enjeux soulèvent évidemment des questions d'ordre intergénérationnel, alors qu'ils pourraient être atténués par un réinvestissement dans les programmes sociaux s'adressant aux aînés et par une plus grande solidarité intergénérationnelle.

Pour approfondir

Le *Rapport sur l'isolement social des aînés* dresse un portrait intéressant des défis quant à l'isolement auxquels sont confrontés les aînés au Canada.

Conseil national des aînés. *Rapport sur l'isolement social des aînés : faits saillants sur la consultation*. En ligne. <<https://www.canada.ca/fr/conseil-national-aines/programmes/publications-rapports/2014/isolement-social-aines/page05.html>>.

24 Institut de la statistique du Québec. *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/vieillessement.pdf>>.

THÉMATIQUE 2 EMPLOI ET RETRAITE

L'emploi et la retraite, deux enjeux intimement liés et interdépendants, sont également au cœur des questions d'ordre intergénérationnel. Plusieurs défis sont soulevés, notons le marché du travail, les conditions et les avantages sociaux, le rapport au travail, la main-d'œuvre, le transfert des connaissances, la transformation des emplois et la sécurité financière à la retraite.

En ce qui concerne l'emploi, au Québec, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus augmente rapidement alors que le nombre de personnes de 20 à 64 ans, qui constituent la population active, est en décroissance. Entre 2015 et 2030, cette population active diminuera de 3,6 % au Québec dû au fait que plus d'un million de baby-boomers prendront leur retraite.

En ce qui concerne la retraite, 7 travailleurs sur 10 ne bénéficient d'aucun régime complémentaire de retraite fourni par leur employeur. Pour leurs vieux jours, ils ne pourront compter que sur les prestations versées par le Régime de rentes du Québec, la pension de vieillesse du Canada et sur les revenus tirés de leur épargne personnelle, notamment leurs REER, s'ils en ont.

Zoom sur l'emploi **Démographie et économie**

En 2036, toutes les cohortes de baby-boomers, nées entre 1946 et 1965, auront 65 ans, soit l'âge « officiel » de la retraite²⁵.

Le retrait massif des boomers du marché du travail conjugué à la décroissance de la population active (20-64 ans) représente un défi à moyen terme pour la croissance économique et la prospérité du Québec.

L'apport qu'aura l'immigration sur la santé du marché du travail québécois reste encore difficile à mesurer. Cependant, si la tendance se maintient, il est probable qu'il sera positif. Entre 2006 et 2016, la part de l'emploi de la population immigrante dans l'emploi total est passé de 10 % à 14 % en raison de la croissance plus rapide de l'emploi chez les immigrants (+53 %) que chez les natifs (+5 %)²⁶.

25 Institut de la statistique du Québec. *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/vieillessement.pdf>>.

26 Institut de la statistique du Québec. *État du marché du travail au Québec : bilan de l'année*

Des occasions d'emploi pour les jeunes et pour les aînés

Les bonnes nouvelles sont que ce contexte démographique offrira des occasions nouvelles, tant aux jeunes travailleurs – qui pourront pourvoir nombre de postes vacants, qu'aux plus âgés – qui tendent à demeurer actifs. En effet, le taux d'activité des 55 ans et plus est passé de 28,4 % en 2006 à 33,6 % en 2016²⁷.

En 2006, les 55 ans et plus représentaient environ 14 % des personnes en emploi, comparativement à près de 15 % pour les 15 à 24 ans. 10 ans plus tard, en 2016, la part des jeunes baisse un peu pour s'établir à environ 13 %, alors que celle des 55 ans et plus grimpe à près de 20 %²⁸. De plus en plus de personnes optent pour un retrait progressif du marché du travail. Le travail-retraite prend diverses formes : les personnes peuvent occuper le même emploi ou choisir de changer de carrière. Elles peuvent maintenir les mêmes fonctions ou opter pour des tâches différentes. Elles peuvent aussi décider de réduire leur niveau d'activité ou leur temps de travail, ou d'aménager celui-ci autrement²⁹.

La main-d'œuvre âgée est non seulement en meilleure santé que la génération précédente, mais elle est aussi plus scolarisée. Au fil du temps, elle bénéficie aussi de meilleures conditions de travail : entre 1997 et 2010, la qualité des emplois s'est améliorée de façon appréciable pour la main-d'œuvre âgée de 50 à 64 ans³⁰.

2016. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/etat-marche-travail-2016.pdf>>.

27 Institut de la statistique du Québec. *État du marché du travail au Québec : bilan de l'année 2016*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/etat-marche-travail-2016.pdf>>.

28 *Ibid.*

29 Gouvernement du Québec. *Constats sur la retraite au Québec : document de soutien de la Consultation publique sur le Régime des rentes du Québec*. En ligne. <http://www.rrq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/www.rrq.gouv.qc/Francais/publications/regime_rentes/consultation_publique/1601f-constats-sur-la-retraite.pdf>.

30 *Ibid.*

La rémunération et les caractéristiques de l'emploi en 2016³¹

Le salaire horaire moyen des employés québécois est de 24,23 \$, soit une hausse de 0,67 \$ (+2,8 %) par rapport à 2015; l'indice des prix à la consommation (IPC) affiche une croissance de 0,7% durant cette période.

En 2016, le salaire horaire moyen s'établissait à :

- 14,40 \$ chez les 15-24 ans (+0,37 \$ par rapport à 2015);
- 26,36 \$ chez les 25-54 ans (+0,64 \$);
- 24,46 \$ (+0,70 \$) chez les 55 ans et plus.

Le ratio de la rémunération horaire moyenne des travailleuses par rapport à celle de leurs confrères se situe autour de 90 % depuis 2012, alors qu'il s'élevait à environ 84 % en 1997.

L'écart salarial entre hommes et femmes augmente avec le groupe d'âge: il est de 4,31\$ en 2016 chez les 55 ans et plus, comparativement à 2,75\$ chez les 25-54 ans et à 1,06\$ chez les 15-24 ans.

31 Institut de la statistique du Québec. *État du marché du travail au Québec : bilan de l'année 2016*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/etat-marche-travail-2016.pdf>>.

Figure 7 : Emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le régime de travail, Québec, 2016

	2016	Part du groupe - 2016 (%)
Les deux sexes	4 133 100	
Femmes	1 984 600	48,0
Hommes	2 148 600	52,0
15-24 ans	550 200	13,3
25-54 ans	2 759 100	66,8
55 ans et plus	823 800	19,9
Emploi à temps plein	3 344 000	80,9
Emploi à temps partiel	789 100	19,1
Femmes		
15-24 ans	284 500	14,3
25-54 ans	1 335 700	67,3
55 ans et plus	364 500	18,4
Hommes		
15-24 ans	265 700	12,4
25-54 ans	1 423 400	66,2
55 ans et plus	459 500	21,4
Emploi à temps plein		
Femmes	1 478 700	44,2
Hommes	1 865 300	55,8
15-24 ans	255 100	8,6
25-54 ans	2 449 700	75,5
55 ans et plus	639 200	15,9
Emploi à temps partiel		
Femmes	505 900	64,1
Hommes	283 300	35,9
15-24 ans	295 100	37,4
25-54 ans	309 400	39,2
55 ans et plus	184 600	23,4

Sources : Institut de la statistique du Québec. *État du marché du travail au Québec : bilan de l'année 2016*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/etat-marche-travail-2016.pdf>>.

Évolution de l'emploi au Québec : regard sur la dernière décennie³²

- **De plus en plus de travailleurs scolarisés** : entre 2006 et 2016, l'emploi s'est accru chez les diplômés universitaires (+301 000) et chez les personnes ayant fait des études postsecondaires (+220 000), alors qu'il a diminué chez les personnes sans diplôme d'études secondaires (-132 000).
- **De plus en plus de travailleurs dans le secteur privé** : de 2006 à 2016, on constate une hausse de l'emploi dans le secteur privé (+220 000), dans le secteur public (+114 000), de même que chez les travailleurs autonomes (+56 000).
- **De plus en plus d'emplois permanents** : En 2016, l'emploi permanent, qui est défini comme étant un emploi dont la date de cessation n'est pas déterminée, est en progression. De son côté, l'emploi temporaire varie peu : 1 travailleur salarié sur 10 occupe un emploi temporaire en 2016. Depuis 2006, l'emploi permanent a augmenté chaque année sauf lors de la récession en 2009. Au cours des dix dernières années, ce type d'emplois affiche une hausse de 310 000 comparativement à 24 000 pour l'emploi temporaire.

Tendances à suivre

- Pour les 25 à 54 ans, on prévoit que de 2010 à 2030, le revenu de travail moyen passera de 34 492 \$ à 39 110 \$ (en dollars constants de 2004), soit une augmentation d'environ 13 %. L'augmentation du niveau d'éducation aura un effet d'environ 5 900 \$ sur les revenus de travail³³.
- D'ici 2030, on prévoit une augmentation du taux d'emploi des individus dans la cinquantaine, une diminution du taux d'emploi des jeunes, car ceux-ci étudieront plus longtemps, ainsi qu'une augmentation du nombre d'heures travaillées des femmes³⁴.
- La présence accrue des personnes de 55 ans et plus sur le marché du travail : en 2006, elles représentaient environ 14 % des personnes en emploi, comparativement à près de 20 % en 2016³⁵. Toutefois, malgré le fait que les femmes aient fait un

32 Institut de la statistique du Québec. *État du marché du travail au Québec : bilan de l'année 2016*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/etat-marche-travail-2016.pdf>>.

33 Institut de la statistique du Québec. *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/vieillessement.pdf>>.

34 *Ibid.*

35 Institut de la statistique du Québec. *État du marché du travail au Québec : bilan de l'année*

rattrapage fort important en matière de participation au marché du travail et qu'elles aient aussi amélioré grandement leur qualité de l'emploi, les travailleuses désirent la plupart du temps quitter de façon plus hâtive que les hommes le marché du travail et envisagent moins y retourner par la suite³⁶.

Pour approfondir

Pour plus d'information sur le marché du travail québécois, consultez le rapport *État du marché du travail au Québec : Bilan de l'année 2016* de l'ISQ.

Institut de la statistique du Québec. *État du marché du travail au Québec : bilan de l'année 2016*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/etat-marche-travail-2016.pdf>>.

À propos des disparités de traitement (clauses orphelin)³⁷

Depuis 2001, des dispositions interdisant le recours aux disparités de traitement, appelées aussi « clauses orphelin », ont été intégrées à la *Loi sur les normes du travail*. Fondées sur un principe d'équité envers notamment les jeunes travailleurs, ces dispositions visent à empêcher que soit accordée à un salarié, uniquement en raison de sa date d'embauche, une condition de travail moins avantageuse que celle accordée à d'autres salariés qui effectuent les mêmes tâches dans un même établissement.

Malgré les dispositions de la loi, des travailleurs québécois, syndiqués et non syndiqués, sont encore aujourd'hui victimes de clauses de disparités de traitement inéquitables dans leur contrat de travail. Ainsi, pour le seul motif d'avoir été embauchés « trop tard », des salariés, très souvent les plus jeunes, se verront confinés à une échelle salariale qui les amène à recevoir, sans possibilité de rattrapage, un salaire moindre que leurs collègues qui sont déjà en poste et qui effectuent pourtant les mêmes tâches qu'eux. D'autres, pour le même motif, se verront attribuer un nombre de jours de vacances plus restreint

2016. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/etat-marche-travail-2016.pdf>>.

36 Luc Cloutier-Villeneuve, Institut de la statistique du Québec. *Entre la retraite et la poursuite de la vie active : les trajectoires incertaines des travailleuses et des travailleurs plus âgés au Québec compte tenu de leur qualité de l'emploi et leur situation personnelle*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/cap-remuneration-201602.pdf>>.

37 Commission des normes du travail. *Les normes du travail sur les disparités de traitement : guide et interprétation*. En ligne. <<http://www.cnesst.gouv.qc.ca/Publications/200/Documents/NT200-260web.pdf>>.

que leurs collègues déjà en place qui, eux, continueront à bénéficier d'acquis plus avantageux.

La loi n'interdit pas seulement les disparités concernant le salaire, mais aussi celles qui visent d'autres matières comme la durée du travail, les jours fériés, chômés et payés, les congés annuels payés, les repos, les absences pour cause de maladie ou d'accident, les absences et congés pour raisons familiales ou parentales, l'avis de cessation d'emploi ou de mise à pied, le certificat de travail et l'uniforme, le matériel et les outils fournis ainsi que les frais de formation et de déplacement.

La conciliation travail-famille : une réalité de tous les jours

Au Québec, depuis environ 20 ans, les familles profitent de congés parentaux et d'un système de garderies subventionnées, ce qui n'était pas le cas à l'époque où les baby-boomers et leurs aînés étaient eux-mêmes parents. D'ailleurs, selon *l'Indice d'équité entre les générations 2016*, l'amélioration la plus notable du niveau de vie des jeunes, de 1996 à 2002, coïncide avec la naissance des Centres de la petite enfance³⁸!

En revanche, ces services et programmes sociaux, qui sont financés par l'ensemble des générations, sont offerts dans un contexte où une majorité de femmes et de mères sont désormais aussi sur le marché de travail et contribuent à notre prospérité économique. Cette situation impose toutefois un défi aux parents : la conciliation travail-famille.

Comment les Québécois vivent la conciliation travail-famille³⁹?

- Parmi les parents qui occupent un emploi salarié, 56 % environ ont accès à un horaire de travail flexible; 54 % peuvent se prévaloir de congés payés pour des raisons familiales; 20% ont la possibilité de travailler à domicile et 27 % ont accès à l'aménagement et à la réduction du temps de travail.
- Près de la moitié des parents salariés (50 %) ont souvent ou toujours l'impression de courir toute la journée pour faire ce qu'ils ont à faire. Un peu plus du tiers des

38 Trudel, Jonathan. « Mieux vaut être jeune au Québec qu'en Ontario! ». *L'actualité* (Montréal), 10 mars 2016.

39 Amélie Lavoie, Institut de la statistique du Québec. *Les défis de la conciliation travail-famille chez les parents salariés Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/conciliation-travail/conciliation-travail-famille.pdf>>.

parents (37 %) ont mentionné être souvent ou toujours épuisés lorsqu'arrive l'heure du souper, alors que 56 % des parents n'ont jamais ou ont rarement l'impression d'avoir suffisamment de temps libre pour eux.

- Environ 30 % des parents salariés mentionnent avoir souvent ou toujours l'impression de manquer de temps pour leurs enfants. Les mères sont plus susceptibles que les pères de vivre ces situations de conflit travail-famille.
- Chez les pères et les mères travaillant plus de 40 heures par semaine qui n'ont pas accès à un horaire de travail flexible et/ou n'ont pas accès à des congés payés pour raisons familiales ont plus de chance de ressentir un niveau élevé de conflit travail-famille.

Zoom sur la retraite

La sécurité financière à la retraite

En 2014, l'âge moyen de départ à la retraite était d'un peu plus de 62 ans au Québec contre 63 ans dans l'ensemble du Canada.

Plusieurs facteurs peuvent influencer l'âge auquel une personne cesse de travailler, notamment son état de santé, l'accès à un emploi après 60 ans, les conditions de travail et les sources de revenus à la retraite.

Le fait de bénéficier ou non d'un régime complémentaire de retraite joue un rôle majeur sur l'âge de la retraite car la prestation de retraite dans ce type de régime peut être versée dès 55 ans. Les personnes y ayant accès sont donc plus nombreuses à quitter hâtivement ou définitivement le marché du travail. Celles qui occupent des emplois n'offrant pas de tels avantages travaillent généralement plus longtemps⁴⁰.

Le système de retraite du Québec

Au Québec, le système de financement de la retraite repose sur trois piliers : le programme de la sécurité de la vieillesse (SV), le Régime de rentes du Québec (RRQ) et les régimes complémentaires de retraite jumelés ou épargnes personnelles. Les travailleurs peuvent aussi mettre des économies dans un REER en vue de leur retraite.

40 Amélie Lavoie, Institut de la statistique du Québec. *Les défis de la conciliation travail-famille chez les parents salariés Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/conciliation-travail/conciliation-travail-famille.pdf>>.

Programme de la sécurité de la vieillesse (SV)	Régime de rentes du Québec (RRQ)	Régimes complémentaires de retraite
<p>Le programme de la SV est le régime de retraite du gouvernement du Canada. Il est financé à même l'ensemble des impôts versés par tous les Canadiens au fédéral, ce qui signifie que les travailleurs n'y cotisent pas directement. Cette pension mensuelle est disponible pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Le Supplément de revenu garanti est offert aux aînés les moins nantis en fonction de leurs revenus annuels et de leur situation matrimoniale.</p>	<p>Le RRQ est un régime d'assurance public et obligatoire pour les travailleurs québécois âgés de 18 ans et plus dont le revenu annuel dépasse 3 500 \$. Il offre aux travailleurs une protection financière de base lors de la retraite, qui recevront une pension équivalente à environ 25 % de leurs revenus moyens de carrière. Le Régime est financé par les cotisations des travailleurs et des employeurs du Québec. Ces cotisations sont perçues par Revenu Québec et sont gérées par la Caisse de dépôt et placement du Québec.</p>	<p>Une proportion de travailleurs bénéficie aussi d'un régime complémentaire de retraite offert par leur employeur, communément appelé « fonds de pension ». Ces régimes sont généralement à prestations déterminées (rente fixe jusqu'au décès) ou à cotisations déterminées (l'employeur verse un pourcentage du salaire de l'employé dans un REER).</p>

La pauvreté à la retraite⁴¹

Une personne ne pouvant compter que sur les programmes de la SV et du RRQ aura des revenus limités, le taux de remplacement de son revenu de travail variant selon sa situation⁴².

41 Régie des rentes du Québec. *Les conséquences du « baby-boom » nous concernent tous!*. En ligne. <http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/flashretraiteqc/Pages/capsule_retraite_047.aspx>.

42 Gouvernement du Québec. *Constats sur la retraite au Québec : document de soutien de la Consultation publique sur le Régime des rentes du Québec*. En ligne. <http://www.rrq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/www.rrq.gouv.qc/Francais/publications/regime_rentes/consultation_publique/1601f-constats-sur-la-retraite.pdf>.

Les personnes âgées sont plus souvent touchées par la pauvreté. La mise en place du Programme fédéral de la SV, du RRQ et les campagnes de sensibilisation sur l'épargne ont toutefois permis d'augmenter l'autonomie financière des personnes âgées.

Les personnes de plus de 75 ans sont les plus susceptibles de recevoir les prestations du Supplément de revenu garanti (SRG). Dans une proportion de près de 60 %, ce sont les femmes qui sont les plus vulnérables, comparativement à près de 46 % pour les hommes. Si ces femmes sont divorcées ou veuves, cette proportion passe à 70 %.

Le pourcentage de personnes de 65 ans et plus bénéficiant de la rente de retraite offerte par le RRQ est passé de 48 % en 1985 à 92 % en 2008; il augmentera au fur et à mesure que les femmes qui ont cotisé au Régime atteindront l'âge de 65 ans.

Une retraite de plus en plus longue et coûteuse

Comme la longévité augmente, la durée de la retraite dépasse maintenant une vingtaine d'années, ce qui exerce des pressions financières grandissantes tant sur le système public de retraite que sur les économies personnelles nécessaires pour subvenir à ses besoins quotidiens durant une si longue période.

Figure 8 : Évolution de la longévité au Québec, de 1927 à 2013

Indicateurs	Année				
	1927	1952	1965	1970	2013
Espérance de vie à la naissance	54 ans	67 ans	71 ans	72 ans	82 ans
Âge « normal » de la retraite dans les régimes publics	70 ans	70 ans	70 ans	65 ans	65 ans
Probabilité qu'un individu âgé de 30 ans atteigne l'âge « normal »	57 %	63 %	67 %	78 %	91 %
Durée de versement des prestations à partir de l'âge « normal »	10 ans	11 ans	11 ans	15 ans	21 ans

Source : Gouvernement du Québec. *Constats sur la retraite au Québec : document de soutien de la Consultation publique sur le Régime des rentes du Québec*. En ligne. <http://www.rrq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/www.rrq.gouv.qc/Francais/publications/regime_rentes/consultation_publique/1601f-constats-sur-la-retraite.pdf>.

Figure 9 : Synthèse des constats et enjeux sur la retraite au Québec

Les taux d'activité des personnes âgées de 50 ans ou plus augmentent. Cependant, entre 60 et 69 ans, ils restent moins élevés que dans le reste du Canada, qu'aux États-Unis et qu'ailleurs dans le monde.

En ce qui concerne les revenus des personnes âgées, le système québécois de sécurité financière à la retraite atteint de façon générale ses objectifs. Néanmoins, la situation pourrait changer compte tenu notamment de la détérioration progressive de la valeur de la pension de SV versée par le gouvernement fédéral. De plus, près de la moitié des travailleuses et travailleurs à faible revenu n'auront pas accès au Supplément de Revenu Garanti étant donné l'évolution de leur rémunération ou des autres revenus du ménage.

L'âge « normal » de la retraite évolue à la hausse dans la plupart des pays de l'OCDE. Au terme des réformes de ces pays, l'âge de référence en matière de retraite sera égal ou supérieur à 67 ans.

Le taux de remplacement du revenu obtenu des régimes publics de retraite a diminué depuis l'entrée en vigueur du RRQ en raison principalement de la détérioration progressive de la valeur de la pension de la SV et du versement anticipé de la rente de retraite.

Compte tenu de la popularité du versement anticipé de la rente de retraite à 60 ans, le taux de remplacement du revenu offert par le RRQ se situe, pour une majorité de bénéficiaires, entre 16 % et 17,5 % du revenu moyen de carrière plutôt que 25 % lorsque la rente est versée à 65 ans.

La présence de risques économiques et financiers ainsi que de risques démographiques pourrait affecter le financement du Régime. Il est donc possible que le taux de cotisation du Régime ait besoin d'être rajusté à la hausse dans l'avenir, ce qui réduira, le cas échéant, le rendement pour les prochaines générations de cotisantes et cotisants.

Source : Gouvernement du Québec. *Constats sur la retraite au Québec : document de soutien de la Consultation publique sur le Régime des rentes du Québec*. En ligne. <http://www.rrq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/www.rrq.gouv.qc/Francais/publications/regime_rentes/consultation_publicque/1601f-constats-sur-la-retraite.pdf>.

L'avenir du Régime des rentes du Québec⁴³

Au début 2017, le RRQ a organisé une vaste consultation publique visant à renforcer l'équité intergénérationnelle. La consultation repose sur trois principes :

1. l'équité intergénérationnelle;
2. la pérennité du Régime par l'assurance d'un taux de cotisation stable;
3. la capacité de payer des travailleuses et travailleurs, ainsi que des entreprises.

Trois propositions sur la table

Dans un objectif de mieux répondre aux besoins des prochaines générations dans le respect de l'équité intergénérationnelle, de même que de poursuivre l'adaptation du RRQ aux changements socioéconomiques et démographiques, trois propositions ont été débattues dans le cadre de la consultation :

43 Retraite Québec. *Consultation publique : Consolider le Régime de rentes du Québec pour renforcer l'équité intergénérationnelle*. En ligne. <<http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/consultation-publique/Pages/consultation-publique-rrq.aspx>>.

Figure 10 : Trois propositions débattues lors de la consultation publique « Consolider le Régime de rentes du Québec pour renforcer l'équité intergénérationnelle »

1. La même bonification dont bénéficiera le Régime de pensions du Canada (RPC), qui est aussi en révision, soit l'augmentation :

- du taux de remplacement du revenu de la rente de retraite, qui passerait de 25 % à 33,3 %;
- du revenu de travail maximal sur lequel cotiser, qui passerait de 54 900 \$ à 62 600 \$;
- du taux de cotisation, de 2019 à 2025;
- du crédit d'impôt fédéral pour les personnes à faible revenu.

2. La bonification proposée par le Québec, qui prévoit :

- une bonification pour les travailleurs ayant un revenu de travail de 27 450 \$ et plus;
- une augmentation du taux de remplacement du revenu de la rente de retraite, qui passerait de 25 % à 33,3 % (pour la première tranche de revenu de travail de 27 450 \$, ce taux demeurerait 25 %);
- une augmentation du revenu de travail maximal sur lequel cotiser, qui passerait de 54 900 \$ à 62 600 \$;
- une augmentation du taux de cotisation, de 2019 à 2025, sauf pour les personnes à faible revenu gagnant moins de 27 450 \$;
- une exemption supplémentaire du revenu aux fins du calcul du Supplément de revenu garanti (SRG) afin d'augmenter dès maintenant le revenu des personnes âgées à faible revenu.

Le statu quo, c'est-à-dire :

- aucune bonification du Régime;
- le maintien du revenu de travail maximal sur lequel cotiser, à 54 900 \$ (en 2016);
- le maintien du taux de cotisation à 10,65 % en 2016 et à 10,80 % en 2017 et, à compter de 2018, un mécanisme d'ajustement permettant d'aligner le taux de cotisation sur le taux d'équilibre;
- le maintien à 25 % du taux de remplacement du revenu de la rente de retraite.

Source : Gouvernement du Québec. *Constats sur la retraite au Québec : document de soutien de la Consultation publique sur le Régime des rentes du Québec*. En ligne. <http://www.rrq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/www.rrq.gouv.qc/Francais/publications/regime_rentes/consultation_publicque/1601f-constats-sur-la-retraite.pdf>.

Pour approfondir

Pour en savoir plus sur la consultation publique *Consolider le Régime de rentes du Québec pour renforcer l'équité intergénérationnelle*, consultez le rapport.

Gouvernement du Québec. *Constats sur la retraite au Québec : document de soutien de la Consultation publique sur le Régime des rentes du Québec*. En ligne. <http://www.rrq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/www.rrq.gouv.qc/Francais/publications/regime_rentes/consultation_publique/1601f-constats-sur-la-retraite.pdf>.

Historique des cotisations et rendement du Régime des rentes du Québec (RRQ)⁴⁴

Le financement du RRQ repose en grande partie sur les cotisations des personnes qui sont actuellement sur le marché du travail. Ces sommes permettent de verser les prestations aux générations plus âgées de bénéficiaires. Ce transfert entre les générations résulte de décisions prises au moment de la création du Régime et dans la décennie qui a suivi.

Ainsi, au début du Régime en 1966, les personnes qui allaient bientôt prendre leur retraite avaient connu la Grande Dépression et les deux guerres mondiales. Leur épargne était donc limitée. Les premières générations de personnes cotisantes ont eu droit à une rente représentant 25 % de leurs gains moyens de travail, alors qu'elles n'avaient cotisé au Régime que pendant un nombre d'années réduit et à un taux de cotisation plus faible qu'actuellement.

De plus, les taux plus faibles des années 1966 à 2002 ont fait en sorte que les personnes ayant cotisé pendant cette période ont bénéficié d'un avantage certain par rapport à celles l'ayant fait après 2002. Finalement, les générations qui prennent leur retraite avant 2020 sont avantagées en raison des augmentations substantielles de leurs prestations qui résultent de la hausse importante du maximum des gains admissibles (MGA) durant la période de 1976 à 1985.

Afin d'assurer la pérennité du RRQ et de limiter les transferts intergénérationnels, le taux de cotisation a connu une hausse rapide avec la réforme du Régime de 1997, puis une autre entre 2012 et 2017.

44 Retraite Québec. *Consultation publique : Consolider le Régime de rentes du Québec pour renforcer l'équité intergénérationnelle*. En ligne. <<http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/consultation-publique/Pages/consultation-publique-rrq.aspx>>.

Ces éléments font en sorte que le rendement sur les cotisations pour les générations nées depuis 1990 sera inférieur à celui pour les générations précédentes.

Figure 11 : Taux de rendement internes (réels) du RRQ actuel, selon le sexe et l'année de naissance

Année de naissance	Taux de rendement interne		
	Femmes	Hommes	Sexes combinés
1940	6,5 %	5,7 %	5,9 %
1950	4,3 %	3,9 %	4,0 %
1960	3,2 %	2,8 %	3,0 %
1970	2,4 %	2,1 %	2,2 %
1980	2,1 %	1,8 %	1,9 %
1990	1,9 %	1,7 %	1,8 %
2000	1,9 %	1,7 %	1,8 %

Source : Gouvernement du Québec. *Constats sur la retraite au Québec : document de soutien de la Consultation publique sur le Régime des rentes du Québec*. En ligne. <http://www.rrq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/www.rrq.gouv.qc/Francais/publications/regime_rentes/consultation_public/1601f-constats-sur-la-retraite.pdf>.

La plus récente évaluation actuarielle (2012) indique que le RRQ procure un rendement d'au moins 1,8 % pour toutes les cohortes cotisantes. Si l'on considère le rendement annuel sur les cotisations d'une personne jusqu'à son décès, le Régime demeure rentable à long terme pour toutes les générations. Néanmoins, si le taux de cotisation augmente, le rendement diminuera pour les prochaines générations de cotisants.

THÉMATIQUE 3 SERVICES ET POLITIQUES PUBLICS

La santé, l'éducation, les programmes sociaux, les finances publiques et les inégalités sociales sont autant de facteurs à prendre en considération lorsqu'on s'intéresse aux questions de solidarité et d'équité intergénérationnelles.

Zoom sur le budget

Où va l'argent des contribuables en 2017-2018?⁴⁵

En 2017-2018, selon le *Plan économique du Québec*, les dépenses du gouvernement du Québec seront de 103,7 milliards de dollars.

Les ministères ayant les dépenses les plus importantes sont Santé et Services sociaux (41,1 milliards \$) et Éducation et Enseignement supérieur (21,9 milliards \$).

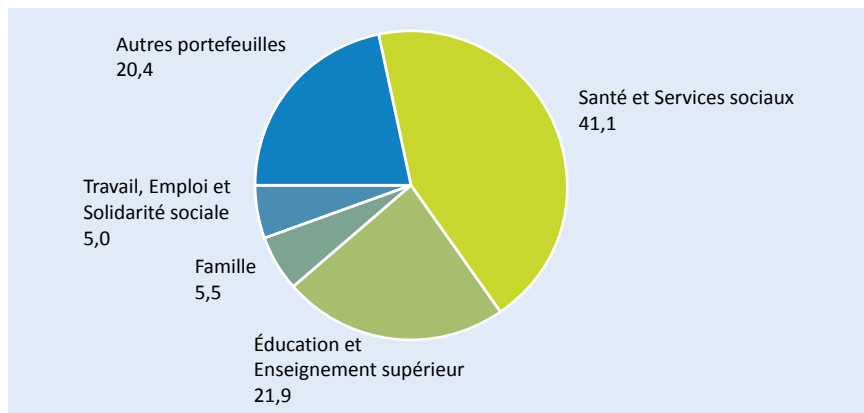
- Les dépenses du portefeuille Santé et Services sociaux comprennent notamment les activités du réseau de la santé et des services sociaux et les programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Elles représentent environ 40 % du budget provincial.
- Les dépenses du portefeuille Éducation et Enseignement supérieur sont principalement consacrées aux activités des réseaux de l'éducation et à l'aide financière aux études. Elles représentent environ 21 % du budget provincial.

Le troisième portefeuille d'importance est Famille avec des dépenses de 5,5 milliards \$ et comprennent entre autres les transferts aux services de garde éducatifs subventionnés et le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants. Elles représentent environ 5 % du budget provincial.

Enfin, Travail, Emploi et Solidarité sociale constitue un important portefeuille dont les dépenses s'élèvent à 5 milliards \$. Ces dépenses comprennent notamment les programmes d'aide financière de dernier recours et les mesures d'aide à l'emploi. Elles représentent environ 4 % du budget provincial.

45 Données tirées de : Gouvernement du Québec. *Le plan économique du Québec : budget 2017-2018*. En ligne. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomique_Mars2017.pdf>.

Figure 12 : Dépenses par portefeuille (en milliard de dollars) du gouvernement du Québec pour l'exercice budgétaire 2017-2018



Note : Le service de la dette est exclu.

Source : Gouvernement du Québec. *Le plan économique du Québec : budget 2017-2018*. En ligne. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconometique_Mars2017.pdf>.

Pour approfondir

Pour des données détaillées, consultez budget 2017-2018 du gouvernement du Québec, *Le Plan économique du Québec*.

Gouvernement du Québec. *Le plan économique du Québec : budget 2017-2018*. En ligne. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconometique_Mars2017.pdf>.

Zoom sur la santé

Augmentation du coût des soins de santé : un défi intergénérationnel à relever

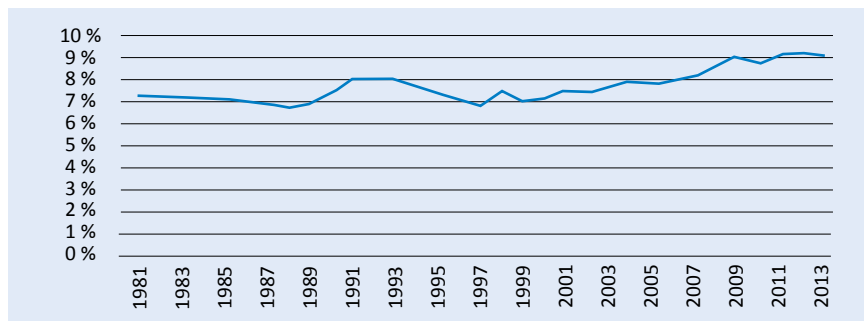
En 2016, le gouvernement du Québec a estimé que la croissance annuelle moyenne des dépenses en santé sera de 5,2 % entre 2015 à 2035, notamment en raison de l'inflation et des répercussions du vieillissement de la population. En plus d'avoir un effet à la

baisse sur les revenus du gouvernement et sur la croissance économique, la diminution de la population active mettra une pression à la hausse sur les dépenses de programmes dont les prestations sont consacrées principalement aux personnes plus âgées, notamment les services de santé. En 2014, il coûtait 4,6 fois plus cher, en moyenne, de soigner une personne de 65 ans et plus (11 655 \$) qu'une personne de moins de 65 ans (2 547 \$)⁴⁶.

D'autres facteurs peuvent expliquer la hausse des coûts de la santé liée au vieillissement de la population⁴⁷ :

- L'augmentation de la demande de services à domicile et de soins de longue durée associés à la perte d'autonomie;
- L'accélération de la consommation de médicaments, étant donné que cette consommation croît avec l'âge. Cette accélération se traduira par une hausse importante des coûts du régime public d'assurance médicaments.

Figure 13 : Dépenses de santé en pourcentage du PIB, Québec, 1981-2013



Source : Ministère des Finances et de l'Économie du Québec (2012). Budget 2013-2014. Plan budgétaire et Comptes publics.

46 Gouvernement du Québec. *Le plan économique du Québec – financement de la santé : budget 2017-2018*. En ligne. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718_Sante.pdf>.

47 Luc Godbout, Suzie St-Cerny, Matthieu Arsenau, Ngoc et Ha Dao, Pierre Fortin, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke. *La soutenabilité budgétaire des finances publiques du gouvernement du Québec*. En ligne. <http://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/8456/CFFP_SoutenabiliteBudgetaire_2014.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

Toutefois, la recherche québécoise démontre qu'un ensemble de facteurs contribuent à l'augmentation rapide des coûts de santé, dans lesquels le vieillissement figure, sans en être la principale cause.

Il est de plus nécessaire de garder en tête que l'augmentation des frais de santé reflète des réalités complexes pour l'ensemble de l'économie et de la société, et que chaque décision budgétaire peut avoir des répercussions sur d'autres éléments et ainsi de suite. Par exemple, des coupures dans les services de santé peuvent avoir des impacts sur les proches aidants, dont la charge de travail sera augmentée et subséquemment, entrainera une diminution des heures de travail.

Zoom sur l'éducation

Impact des changements démographiques sur les dépenses en éducation

L'éducation est le deuxième poste budgétaire en importance au Québec (21,9 %), suivant la santé et les services sociaux (41,1 %).

Le vieillissement de la population entraîne une adaptation des dépenses en éducation. D'une part, les coûts liés à l'éducation aux adultes, qui devront travailler de plus en plus longtemps et recycler leurs compétences, pourraient augmenter. D'autre part, comme l'expliquent des chercheurs de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, le vieillissement de la population et la baisse du poids relatif des enfants et des jeunes adultes au Québec qui l'accompagne permettront des économies budgétaires dans les domaines de l'éducation et des services de garde⁴⁸.

Zoom sur les finances publiques et sur la dette

Les finances publiques

Les finances publiques sont également un enjeu important de solidarité et d'équité intergénérationnelles. Sans être une fin en soi, le contrôle de la dette publique représente un défi pour les générations, alors que la pérennité des programmes sociaux et la prospérité de l'économie québécoise en sont dépendantes.

48 Luc Godbout, Suzie St-Cerny, Matthieu Arsenau, Ngoc et Ha Dao, Pierre Fortin, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke. *La soutenabilité budgétaire des finances publiques du gouvernement du Québec*. En ligne. <http://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/8456/CFFP_SoutenabiliteBudgetaire_2014.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

Le point sur la dette publique

En 2017, la dette du Québec s'élève à 207 milliards \$ et le poids de la dette brute s'établit à 52,7 % de notre PIB. Pour une première fois depuis près de soixante ans, la dette brute du Québec a diminué en 2016, affichant un recul de 610 millions \$⁴⁹.

Le Fonds des générations : dix ans d'existence⁵⁰

Pour répondre au défi que pose l'augmentation de la dette publique, le gouvernement a adopté en 2008 des cibles de réduction de la dette et il a créé le Fonds des générations. En 2025-2026, la dette brute ne pourra excéder 45 % du PIB, et la dette représentant les déficits cumulés ne pourra excéder 17 % du PIB.

En 2017-2018, 2,5 milliards \$ seront versés dans ce Fonds. Ainsi, de 0,6 milliard de dollars en 2007, la valeur du Fonds, qui est administré par la Caisse de dépôts et placements, devrait s'établir à 13,1 milliards \$ en 2018.

Pour approfondir

Pour en savoir plus sur le Fonds des générations, consultez *Le fonds des générations; un engagement renouvelé pour favoriser l'équité entre les générations*, document produit par le gouvernement du Québec.

Gouvernement du Québec. *Le plan économique du Québec – Fonds des générations : budget 2017-2018*. En ligne. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718_FondsGenerations.pdf>

49 Gouvernement du Québec. *Le plan économique du Québec en bref*. En ligne. <<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/quebec-en-chiffres/#/>>.

50 Gouvernement du Québec. *Le plan économique du Québec – Fonds des générations : budget 2017-2018*. En ligne. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718_FondsGenerations.pdf>.

La soutenabilité budgétaire : un défi pour l'équité intergénérationnelle?

Selon l'OCDE, la soutenabilité budgétaire est un concept « qui intègre la solvabilité, la stabilité de la croissance économique, la stabilité de la fiscalité et l'équité intergénérationnelle »⁵¹.

En 2014, à la demande de l'OCDE, la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke a publié une évaluation des perspectives budgétaires du gouvernement du Québec pour les années 2030 à 2050. Pour les auteurs de l'étude, les changements démographiques qui touchent le Québec et la croissance prévue du PIB de 2030 à 2050 traduisent une préoccupation d'équité intergénérationnelle. Le gouvernement du Québec sera-t-il en mesure d'offrir des services publics à coûts comparables à ceux dont bénéficient les générations actuelles aux générations futures? Pour les fiscalistes, le gouvernement provincial ne serait, dans l'état actuel des choses, pas en mesure de garantir l'application de ce principe d'équité entre les générations. Ainsi, si les prévisions les plus optimistes de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke ne se réalisent pas, le gouvernement devrait : « [...] sabrer les budgets de certains ministères pour se concentrer sur ses missions essentielles jusqu'à augmenter de manière démesurée le fardeau fiscal des générations futures simplement pour maintenir les services publics actuellement offerts »⁵².

Cette vision n'est toutefois pas partagée par l'ensemble de la communauté scientifique. En effet, dans *Solidarité intergénérationnelle et dette publique*, l'économiste Xavier Timbeau soutient que l'affirmation selon laquelle la dette publique représente une charge économique pour nos enfants relève du lieu commun, et qu'il s'agit d'une réponse trop simple à un enjeu beaucoup plus complexe⁵³.

51 Luc Godbout, Suzie St-Cerny, Matthieu Arsenau, Ngoc et Ha Dao, Pierre Fortin, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke. *La soutenabilité budgétaire des finances publiques du gouvernement du Québec*. En ligne. <http://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/8456/CFFP_SoutenabiliteBudgetaire_2014.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

52 *Ibid.*

53 Xavier Timbeau. « Solidarité intergénérationnelle et dette publique ». *Regards croisés sur l'économie*. En ligne. No 7, vol 1 (2017), p. 224-234. <<http://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2010-1-page-224.htm>>.

Pour approfondir

Sur la soutenabilité budgétaire, consultez *La soutenabilité budgétaire des finances publiques du gouvernement du Québec*, une étude produite par des chercheurs de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

Luc Godbout, Suzie St-Cerny, Matthieu Arsenau, Ngoc et Ha Dao, Pierre Fortin, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke. *La soutenabilité budgétaire des finances publiques du gouvernement du Québec*. En ligne. <http://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/8456/CFFP_SoutenabiliteBudgetaire_2014.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

Pour une vision plus large de la dette publique et de la solidarité intergénérationnelle, consultez l'article *Solidarité intergénérationnelle et dette publique* de l'économiste Xavier Timbeau.

Xavier Timbeau. « Solidarité intergénérationnelle et dette publique ». *Regards croisés sur l'économie*. En ligne. No 7, vol 1 (2017), p. 224-234. <<http://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2010-1-page-224.htm>>.

Zoom sur les inégalités

Inégalités sociales et finances publiques⁵⁴

Les inégalités sociales sont en hausse au Québec et elles nuisent à l'économie, à la démocratie et à la société. L'impact de ces inégalités sur l'équité intergénérationnelle est d'ailleurs important. Alors que les inégalités sociales sont souvent présentées comme étant un phénomène inéluctable, sur lequel on n'aurait pas de contrôle, elles relèveraient en fait de choix de société. Ainsi, le degré d'investissement dans les programmes sociaux, par exemple, a un impact sur les inégalités sociales et donc sur l'équité entre les générations.

Pour approfondir

L'ouvrage *Les inégalités, un choix de société? Mythes, enjeux et solutions* publié dans le cadre du Rendez-vous stratégique sur les inégalités sociales de l'INM, offre un aperçu des principales réflexions citoyennes et connaissances scientifiques sur la question des inégalités sociales au Québec.

Institut du Nouveau Monde. *Les inégalités, un choix de société? Mythes, enjeux et solutions*. Coll. « Les publications de l'INM ». Montréal, 2015, 60 p.

⁵⁴ Institut du Nouveau Monde. *Les inégalités, un choix de société? Mythes, enjeux et solutions*. Coll. « Les publications de l'INM ». Montréal, 2015, 60 p.

THÉMATIQUE 4

DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Comme l'indiquent plusieurs indicateurs comparatifs, sur le plan du partage du pouvoir, de l'influence sur les décisions politiques et de la participation aux débats publics, il reste du chemin à faire quant à la représentation des jeunes. En effet, ces derniers sont sous-représentés dans les instances de décisions et on remarque que la participation électorale est inégale entre les générations. Toutefois, les jeunes tendent à s'engager autrement que par la participation électorale.

Zoom sur la participation citoyenne

Qu'est-ce que la participation citoyenne?⁵⁵

L'INM a choisi de construire sa propre définition, qui synthétise et élague les définitions qui circulent, et qui les éclaire des apprentissages que l'Institut a pu faire en 14 ans d'animation de la participation citoyenne, dont il est devenu un chef de file : « *La participation citoyenne est l'exercice et l'expression de la citoyenneté à travers la pratique de la participation publique, de la participation sociale et de la participation électorale.* »

Participation publique

La participation publique, c'est l'engagement des individus dans des dispositifs formels régis par des règles clairement établies et ayant pour but l'atteinte d'un objectif formulé explicitement. Ces dispositifs peuvent être des structures ou des processus, permanents ou ponctuels. Ils peuvent être initiés par des institutions publiques, qu'elles soient fédérales, provinciales, régionales ou municipales, ou par des organismes privés, des entreprises ou des OSBL.

Participation sociale

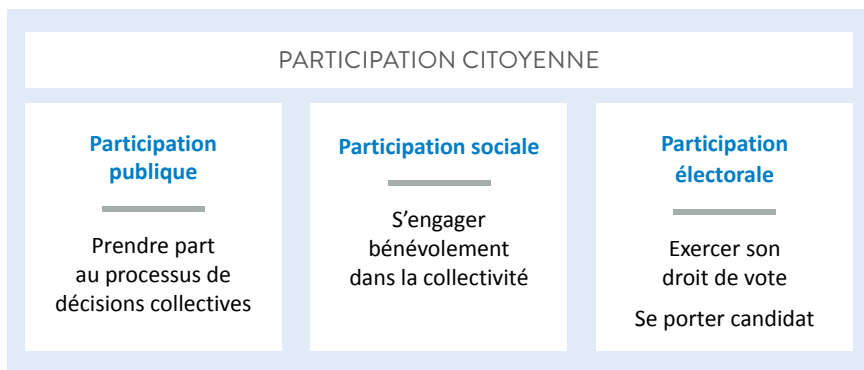
La participation sociale fait référence à l'implication des individus dans des activités collectives dans le cadre de leur vie quotidienne (par exemple, être membre d'un groupe communautaire, d'une association de locataires, d'un syndicat ou d'un parti politique, faire du bénévolat pour un organisme caritatif, militer pour une cause, etc.)

55 Institut du Nouveau Monde. *La participation citoyenne*. En ligne. < <http://inm.qc.ca/blog/la-participation-citoyenne/>>.

Participation électorale

La participation électorale est pratiquée lors d'élections visant à élire des représentants à l'échelle fédérale, provinciale, municipale ou scolaire. Le citoyen participe soit en votant, soit en présentant sa candidature. La participation électorale est soumise à des règles strictes (âge, citoyenneté, lieu de résidence, etc.) qui varient selon le scrutin. Ces scrutins ont lieu à intervalles réguliers.

Figure 14 : Les trois formes de participation citoyenne



Source : Institut du Nouveau Monde. *La participation citoyenne*. En ligne. <<http://inm.qc.ca/blog/la-participation-citoyenne/>>.

Zoom sur la participation électorale

Démocratie et pouvoir : faible participation électorale des jeunes

Le déclin de la participation électorale des jeunes est une tendance lourde. Le taux de participation électorale initial des diverses cohortes d'électeurs qui se succèdent depuis 1965 au Canada a chuté de 70 % à un peu plus de 30 % en 2004⁵⁶.

Au Québec, à l'élection générale de 2008, qui a permis au gouvernement libéral de redevenir majoritaire, seuls 57 % des Québécois ont exercé leur droit de vote, donnant

56 Geneviève Baril, Institut du Nouveau Monde. *La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois : Une recherche exploratoire de l'Institut du Nouveau Monde*. En ligne. <<http://www.electionsequbec.qc.ca/documents/pdf/DGE-6438.pdf>>.

à cette élection un caractère historique. Jamais, dans l'histoire du Québec, le taux de participation n'avait atteint un tel plancher. Une analyse approfondie de la participation électorale menée par l'INM pour le compte du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) révélera par la suite que cette chute subite de la participation électorale fut presque entièrement attribuable aux électeurs les plus jeunes. La situation s'est rétablie aux élections de 2012 et de 2014 (à la suite du Printemps érable), le taux de participation des jeunes revenant alors aux niveaux observés aux élections de 2003 et de 2007⁵⁷.

Figure 15 : Taux de participation (%) selon le groupe d'âge aux élections générales de 2007 et de 2008

Âge	2007	2008	Différence
18-24	54,5	36,2	-18,3
25-34	60,9	41,8	-19,1
35-44	69,9	51,7	-18,2
45-54	76,3	62,1	-14,2
55-64	78,2	70,4	-7,8
65-74	78,8	75,2	-3,6
75+	64,5	31,3	-3,2

Source : François Gélinau. « Poids électoral : la revanche de la génération X ». Chap. in *L'état du Québec 2015*, sous la dir. de Annick Poitras, p. 81-87. Montréal : Del Busso, 2015.

Les causes du déclin de la participation électorale des jeunes sont à la fois multiples et méconnues. Toutefois, pour l'ensemble de la population en âge de voter, trois facteurs semblent particulièrement influant sur la participation électorale : les facteurs sociodémographiques (âge, niveau de scolarité, revenu, lieu de naissance), les facteurs politiques (intérêt pour la politique, connaissance à son sujet, cynisme, conception du vote, attitudes) et les facteurs personnels et administratifs (trop occupé, hors de la circonscription, problème d'inscription)⁵⁸.

57 François Gélinau. « Poids électoral : la revanche de la génération X ». Chap. in *L'état du Québec 2015*, sous la dir. de Annick Poitras, p. 81-87. Montréal : Del Busso, 2015.

58 Geneviève Baril, Institut du Nouveau Monde. *La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois : Une recherche exploratoire de l'Institut du Nouveau Monde*. En ligne. <<http://www.electionsequbec.qc.ca/documents/pdf/DGE-6438.pdf>>.

Pour approfondir

Pour en savoir plus sur la baisse de la participation électorale des jeunes, consultez l'étude exploratoire menée par l'INM pour le DGEQ : *La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois : Une recherche exploratoire de l'Institut du Nouveau Monde*.

Geneviève Baril, Institut du Nouveau Monde. *La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois : Une recherche exploratoire de l'Institut du Nouveau Monde*. En ligne. <<http://www.electionsquebec.qc.ca/documents/pdf/DGE-6438.pdf>>.

2018 : un point de bascule sur le plan du pouvoir électoral

2018 marquera l'année où la réalité électorale québécoise commencera à changer de visage : sur le plan démographique, les baby-boomers ne seront plus majoritaires et les générations Y et Z gagneront en influence aux bureaux de scrutin. En effet, ces générations formeront la majorité de l'électorat en 2034. Mais dans l'intervalle, au cours des vingt prochaines années, le véritable pouvoir pourrait bien être entre les mains de la génération X. Le poids démographique de cette génération sera suffisant pour renforcer soit le pouvoir des baby-boomers vieillissants ou soit celui des jeunes⁵⁹.

Pour approfondir

Pour en savoir plus sur le poids électoral des différentes générations, consultez le chapitre *Poids électoral : la revanche de la génération X* de l'ouvrage *L'état du Québec 2015*.

François Gélinau. « Poids électoral : la revanche de la génération X ». Chap. in *L'état du Québec 2015*, sous la dir. de Annick Poitras, p. 81-87. Montréal : Del Busso, 2015.

59 François Gélinau. « Poids électoral : la revanche de la génération X ». Chap. in *L'état du Québec 2015*, sous la dir. de Annick Poitras, p. 81-87. Montréal : Del Busso, 2015.

En plus de voter moins que leurs aînés, les jeunes sont moins présents dans certaines instances décisionnelles, dont la moyenne d'âge continue d'augmenter :

Figure 16 : Âge moyen des députés provinciaux au Québec

1976	2012
42,2 ans	53,7 ans

Source : Institut des générations. *Indice d'équité entre les générations – 2016*. En ligne. <<http://institutdesgenerations.org/wp-content/uploads/2016/03/IQEG-2016-francais.pdf>>.

La figure ci-dessous présente la répartition du nombre de députés selon l'âge à l'Assemblée nationale du Québec.

Figure 17 : Répartition du nombre de députés à l'Assemblée nationale du Québec selon l'âge (2017)

Tranche d'âge	Nombre de députés	%
18-39 ans	14	11,3 %
40-49 ans	26	21,0 %
50-59 ans	49	39,5 %
60 ans et plus	35	28,2 %
Total	124	100,0 %

Source : Assemblée nationale du Québec. *Statistiques sur les députés*. En ligne. <<http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/statistiques-deputes.html>>.

Zoom sur la participation sociale et publique

Les autres formes de participation citoyenne comme source d'engagement chez les jeunes⁶⁰

Le faible taux de participation électorale des jeunes n'est toutefois pas synonyme d'une absence d'engagement politique. Comme l'expliquent Anne Quéniart et Julie Jacques, même si les jeunes sont moins attirés que les autres générations par la politique «traditionnelle», ils s'engagent autour d'enjeux sociaux.

Leur participation sociale, par exemple, s'articule autour de mobilisations ciblées, tandis que leur participation publique se concrétiserait par l'engagement dans des conseils d'administration, des conseils d'établissement, des conseils d'élus, dans des forums jeunesse régionaux, et des associations, notamment.

Pour approfondir

L'article d'Anne Quéniart et Julie Jacques *Trajectoires, pratiques et sens de l'engagement chez des jeunes impliqués dans diverses formes de participation sociale et politique actuelle* offre un aperçu intéressant de la participation publique et sociale des jeunes.

Anne Quéniart et Julie Jacques. « Trajectoires, pratiques et sens de l'engagement chez des jeunes impliqués dans diverses formes de participation sociale et politique ». *Représentation et participation politiques*. En ligne. Vol 27, no 3 (2008), p. 211-242. <<https://www.erudit.org/en/journals/ps/2008-v27-n3-ps2956/029853ar.pdf>>.

60 Anne Quéniart et Julie Jacques. « Trajectoires, pratiques et sens de l'engagement chez des jeunes impliqués dans diverses formes de participation sociale et politique ». *Représentation et participation politiques*. En ligne. Vol 27, no 3 (2008), p. 211-242. <<https://www.erudit.org/en/journals/ps/2008-v27-n3-ps2956/029853ar.pdf>>.



ANNEXE

Portrait général de la population québécoise⁶¹

Au 1^{er} juillet 2016, la population du Québec était estimée à 8,3 millions de personnes. La population québécoise compte une proportion un peu plus grande de femmes (50,3 %) que d'hommes (49,7 %).

L'âge médian, qui sépare la population en deux groupes égaux, est de 42,1 ans. Les moins de 20 ans représentent 20,6 % de la population et les 20-64 ans comptent pour 61,3 %. La part des 65 ans et plus continue d'augmenter et se situe à 18,1 % en 2016.

La proportion de la population du Québec à l'intérieur du Canada (22,9 %), qui est la deuxième en importance après l'Ontario (38,5 %), diminue depuis quelques années⁶².

Naissances et fécondité⁶³

Après avoir connu une croissance rapide au cours de la décennie 2000, le nombre de naissances est demeuré stable de 2009 à 2013, oscillant entre 88 000 et 89 000. En 2015, le nombre de naissances s'établissait à 86 800 au Québec.

L'indice synthétique de fécondité est estimé à 1,60 enfant par femme en 2015. Il s'agit d'un sixième recul consécutif depuis le sommet de 1,73 enfant par femme enregistré en 2008 et 2009.

Depuis 2006, la fécondité au Québec dépasse légèrement la moyenne canadienne. La situation inverse était observée de 1960 à 2005.

Les femmes tendent à avoir leurs enfants plus tardivement.

La fécondité des femmes de 30-34 ans dépasse depuis peu celle des femmes de 25-29

61 Institut de la statistique du Québec. *Le bilan démographique du Québec : édition 2016*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2016.pdf>>.

62 Statistique Canada. *Population par année, par province, par territoire (proportion)*. En ligne. <<http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/demo02d-fra.htm>>.

63 *Ibid.*

ans. L'âge moyen à la maternité atteignait 30,5 ans en 2015, comparativement à 27,3 ans en 1976.

La proportion de bébés naissants comptant au moins un parent né à l'extérieur du Canada a augmenté de 21 % à 30 % entre 2000 et 2015.

Décès et mortalité⁶⁴

La croissance du nombre de décès s'accélère légèrement principalement à cause du vieillissement de la population.

En 2015, environ 64 400 personnes sont décédées.

Hommes et femmes confondus, l'espérance de vie au Québec est de 82,2 ans, l'une des plus élevées au monde.

L'espérance de vie à la naissance est de 80,2 ans chez les hommes et 84,1 ans chez les femmes.

Les femmes vivent plus longtemps, mais les hommes gagnent du terrain.

L'écart entre les sexes est actuellement de moins de 4 années ; il était de près de 8 ans à la fin des années 1970.

Les gains récents de l'espérance de vie à la naissance coïncident avec une hausse plus marquée de l'espérance de vie à 65 ans (19,2 ans chez les hommes et 22,2 ans chez les femmes). L'espérance de vie à cet âge peut constituer un indicateur approximatif du nombre d'années de vie passées à la retraite.

La population autochtone⁶⁵

Au Canada, un Autochtone sur dix vit au Québec.

En 2011, le Québec comptait 141 915 Autochtones, ce qui représentait 10 % de la population d'identité autochtone au Canada. Ces Autochtones constituaient 2 % de la population de la province. Le Québec comptait 82 425 Premières Nations, 40 955 Métis et 12 570 Inuits, le reste ayant déclaré une autre identité autochtone (4 415) ou plus d'une identité autochtone (1 550).

64 Statistique Canada. *Population par année, par province, par territoire (proportion)*. En ligne. <<http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/demo02d-fra.htm>>.

65 Statistique Canada. *Les peuples autochtones : feuillet d'information du Québec*. En ligne. <<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-656-x/89-656-x2016006-fra.htm>>.

De 2006 à 2011, la population des Premières Nations du Québec a augmenté de 26 %, la population métisse de 47 %, et la population inuite de 15 %.

En 2011, près d'un Autochtone sur cinq résidait à Montréal.

La population autochtone est plus jeune.

Environ 40 % des Autochtones étaient âgés de moins de 25 ans, par rapport à 29 % de la population non autochtone.

Immigration et migration interprovinciales⁶⁶

En 2015, le Québec a accueilli 49 000 immigrants.

La France (9,2 %) arrive au premier rang des pays de naissance des arrivants de 2015, devant la Chine (7,4 %), l'Iran (7,3 %), la Syrie (5,9 %), l'Algérie (5,5 %), le Maroc (5,1 %) et Haïti (4,7 %). Au cours du premier semestre de 2016, la Syrie a occupé le premier rang (14,5 %).

Près de 60 % des nouveaux arrivants sont âgés de 20 à 44 ans.

L'âge moyen des immigrants admis est de 28,5 ans.

En 2015, le Québec a perdu environ 15 000 citoyens au profit d'autres provinces.

Les échanges migratoires interprovinciaux sont surtout déficitaires avec l'Ontario (– 8 700), l'Alberta (– 2 400) et la Colombie-Britannique (– 1 500).

66 Institut de la statistique. *Le bilan démographique du Québec : édition 2016*. En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2016.pdf>>.



*Secrétariat
à la jeunesse*

Québec 



@INM_voix
#IntergenerationQC

inm.qc.ca/intergenerationnel